

RAPPORT ANNUEL 2025

*sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés*



LE SEROC

TRIER ET TRAITER

RÉDUIRE

INFORMER

INDICATEURS FINANCIERS



SOMMAIRE

	LE SEROC	• Les faits marquants p.3 • Le territoire p.5 • La gouvernance p.6 • Les adhérents p.8 • Les compétences p.9 • Les infrastructures p.10 • Les objectifs réglementaires p.12 • Les agents p.13
- Le chemin de nos déchets p.16 • - Les emballages et papiers p.17 • - Le verre p.21 • - Les déchets ultimes p.22 • - Les déchets de déchèterie p.26 • - La logistique p.30 • - Les unités de transfert p.31 • - Les plateformes de compostage p.32 • - Les créations d'équipements p.34 •	TRIER ET TRAITER	
	RÉDUIRE	• Réemploi, réparation, réutilisation p.38 • Compostage de proximité p.40
Sensibilisation des publics p.46 •	INFORMER	
	INDICATEURS FINANCIERS	• Indicateurs économiques p.55 • Liste des marchés en cours p.58

Crédit photos : SEROC - Pauline et Mehdi Photographie - Citeo : William Alix Sipa Press - Pixabay.
Directeur de publication : Loïc JAMIN - Conception et rédaction : Florence LEPAGE-CULLERON.
Imprimé par l'imprimerie OFF'7 en 150 exemplaires.

Les faits marquants

Mai

Lancement du projet de construction d'une troisième ligne à l'incinérateur de Colombelles en partenariat SEROC/SYVDAC avec le recrutement de la maîtrise d'oeuvre.



Juin

Réouverture du Jardin de la Récup' aux écoles et aux centres de loisirs.



Septembre

La déchèterie de Creully fait peau neuve et s'agrandit.



Novembre

Café des Astucieux à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.



Décembre

Inauguration du Centre de tri Normantri.

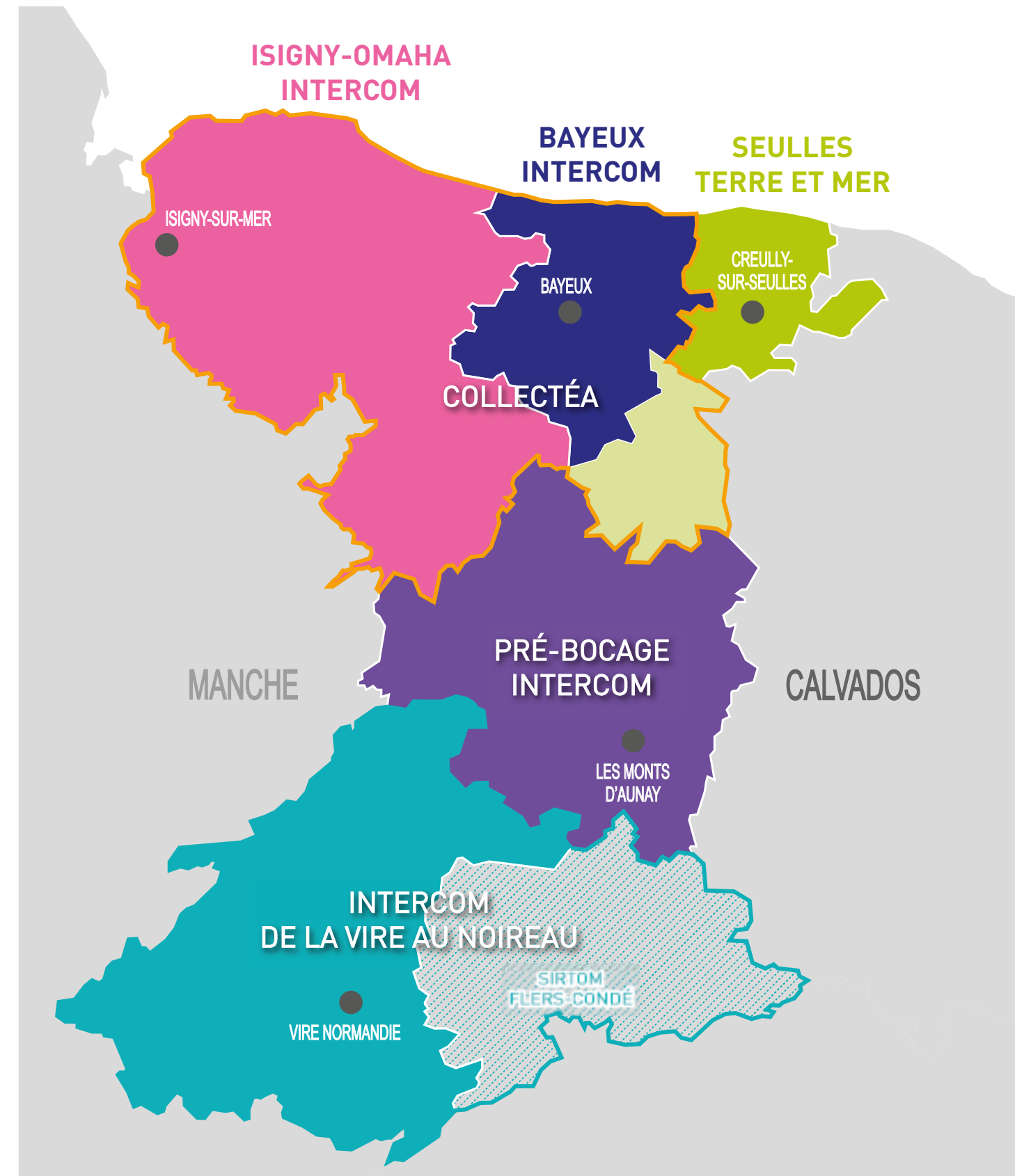




Le SEROC

- Le territoire (p.5) • La gouvernance (p.6)
- Les adhérents (p.8) • Les compétences (p.9)
- Les infrastructures (p.10) • Les objectifs réglementaires (p.12)
- Les agents (p.13)

Le territoire



4 collectivités
adhérentes
au SEROC

Le SEROC
traite les
déchets de

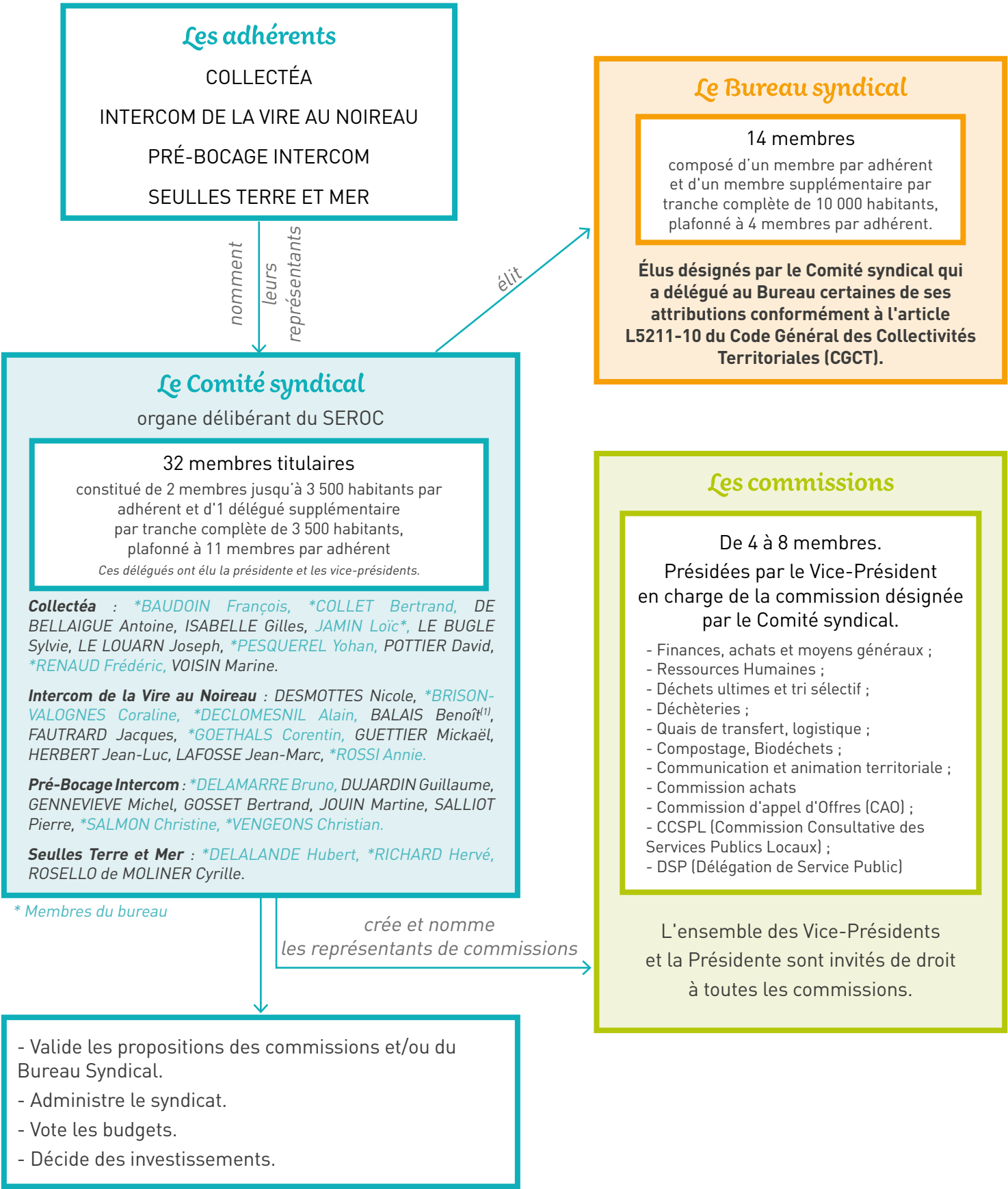
160
communes

134 008
habitants (pop. INSEE)

La gouvernance



L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE



1. Le Comité Syndical du 28/01/2025 a accueilli Monsieur BALAIS Benoît en remplacement de Monsieur ELISABETH Jean.

Les adhérents

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire des intercommunalités depuis 2017. Celles-ci peuvent décider de transférer cette compétence à un ou plusieurs syndicats auxquels elles adhèrent.

En 2025, les adhérents du SEROC sont au nombre de quatre, représentant au total 160 communes et 134 008 habitants, à savoir COLLECTÉA, l'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU, PRÉ-BOCAGE INTERCOM et SEULLES TERRE ET MER.

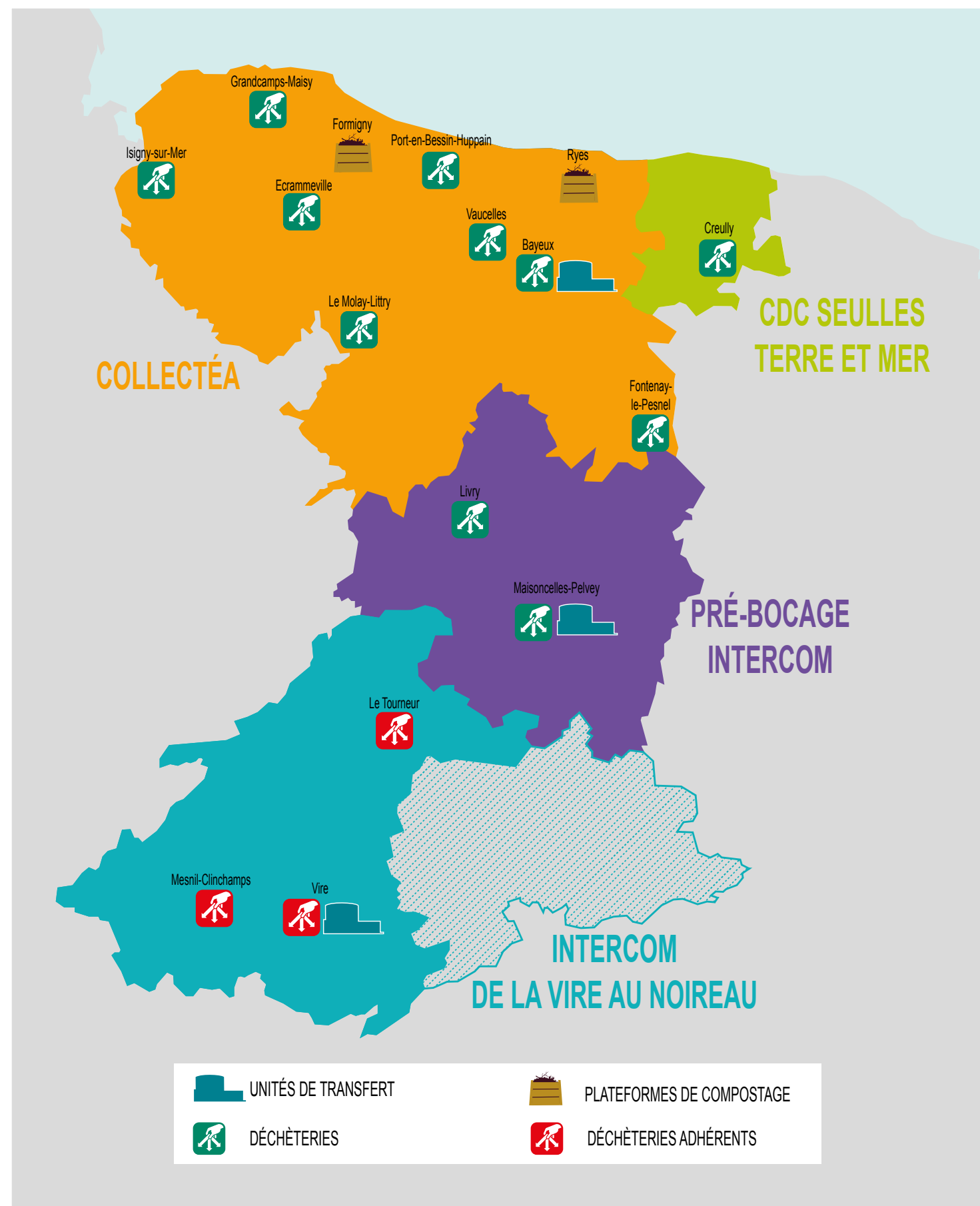
ORGANISATION DES COMPÉTENCES

Adhérents au SEROC	Intercommunalités	Compétence collecte assurée par :	Compétence traitement déléguée au :
COLLECTÉA <i>64 684 habitants</i>	Bayeux Intercom <i>30 438 habitants</i>	COLLECTÉA	SEROC
	Isigny Omaha Intercom <i>26 872 habitants</i>	COLLECTÉA	SEROC
	STM (pour 14 communes) <i>7 374 habitants</i>	COLLECTÉA pour les communes de : Audrieu, Bucéels, Carcagny, Cristot, Ducy-Sainte-Marguerite, Fontenay-Le-Pesnel, Hottot-Les-Bagues, Juvigny-sur-Seulles, Lingèvres, Loucelles, Saint-Vaast-sur-Seulles, Tessel, Tilly-sur-Seulles, Vendes.	SEROC
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU (IVN) <i>33 501 habitants</i>	IVN	IVN pour les communes de : Noues-de-Sienne, Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Souleuvre-en-Bocage, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Vire-Normandie.	SEROC
		SIRTOM Flers-Condé pour les communes de : Condé-en-Normandie, La Villette, Périgny, Pontécoulant, Saint-Denis-de-Méré, Terres-de-Druance, Valdallière.	SIRTOM Flers-Condé
PRÉ-BOCAGE INTERCOM (PBI) <i>25 343 habitants</i>	PBI	PBI	SEROC
SEULLES TERRE ET MER (STM) <i>10 480 habitants</i>	STM (pour 14 communes)	STM pour les communes de : Asnelles, Banville, Bazenville, Bény-sur-Mer, Colombiers-sur-Seulles, Crépon, Creully-sur-Seulles, Fontaine-Henry, Graye-sur-Mer, Meuvaines, Moulins-en-Bessin, Ponts-sur-Seulles, Sainte-Croix-sur-Mer, Ver-sur-Mer.	SEROC

Les compétences



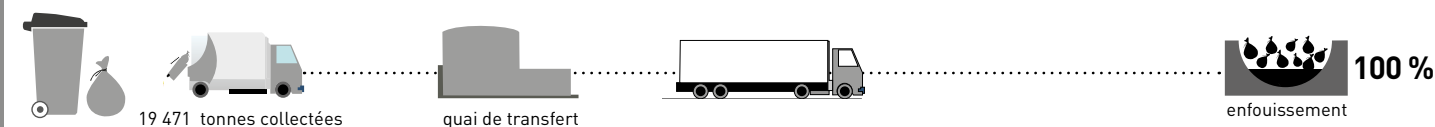
Les infrastructures



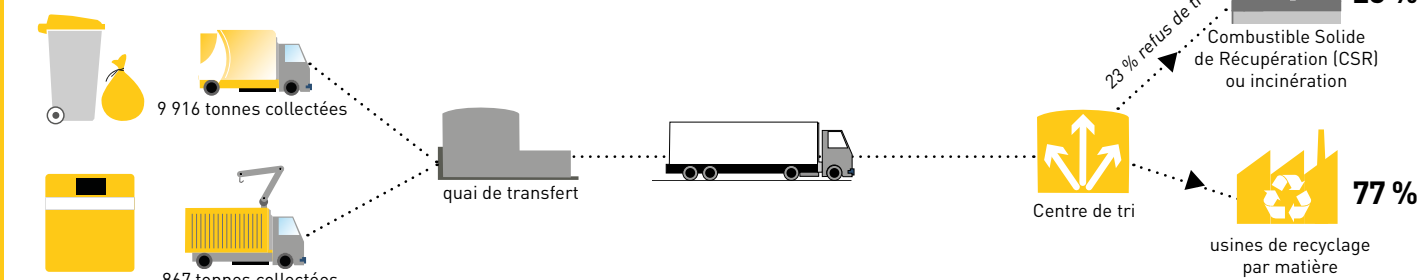
OMA (ordures ménagères + sélectif + verre) = 36 827 tonnes

DMA (OMA + déchets de déchèteries) = 73 385 tonnes

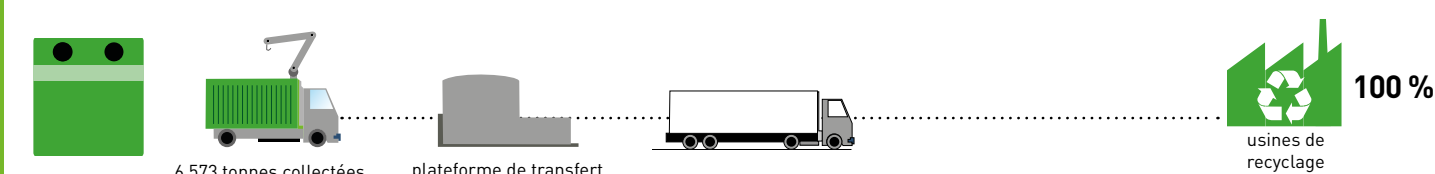
ORDURES MÉNAGÈRES - 19 471 tonnes



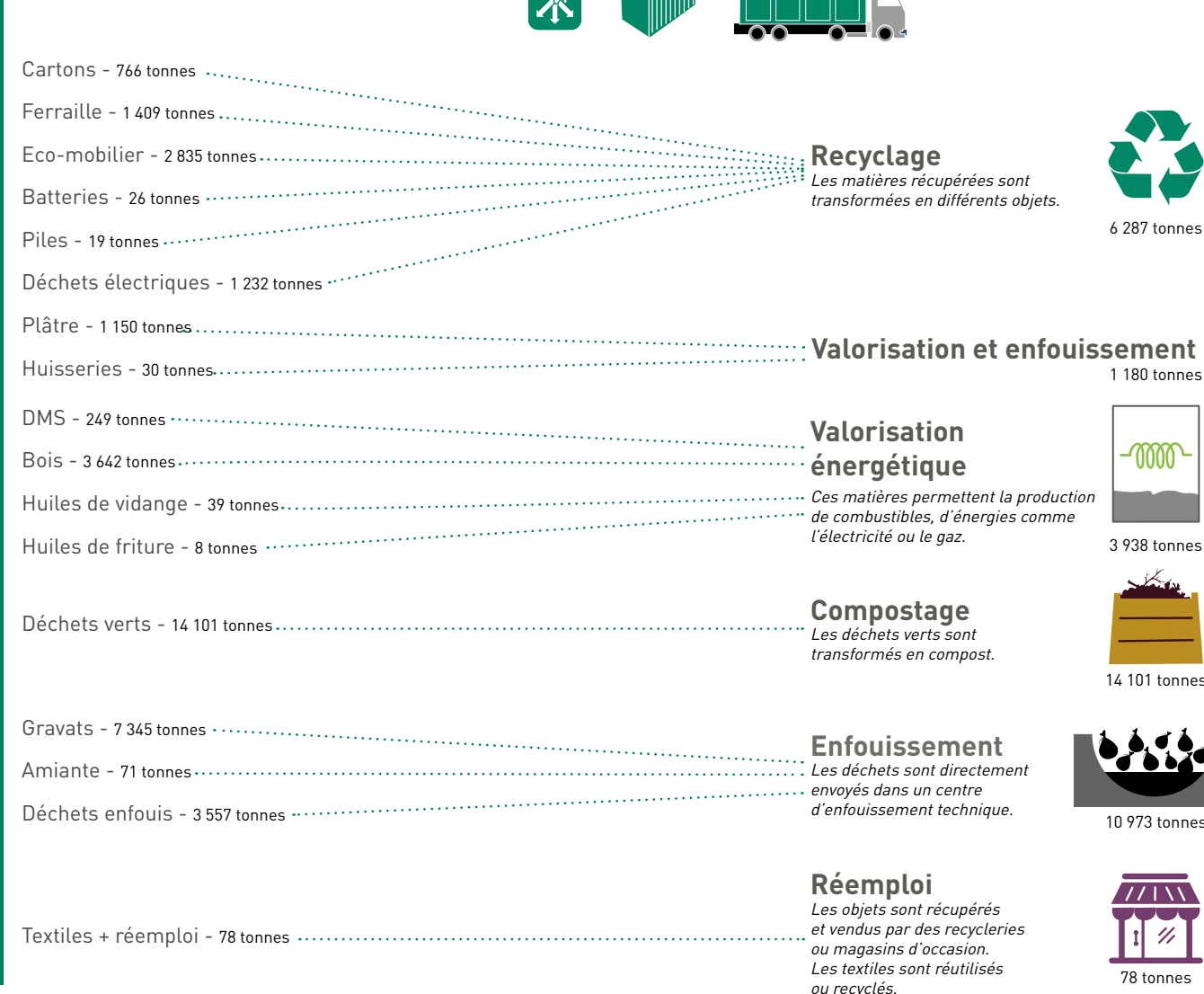
DÉCHETS RECYCLABLES - 10 783 tonnes



EMBALLAGES EN VERRE - 6 573 tonnes



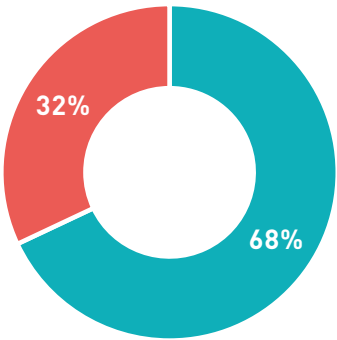
DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE - 36 558 tonnes



Les objectifs réglementaires

Les actions conduites par le SEROC pour réduire la production de déchets et augmenter la valorisation de ces derniers, doivent contribuer à atteindre les objectifs fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 et par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

Augmentation des déchets non dangereux valorisés



■ Déchets non valorisés ■ Déchets valorisés

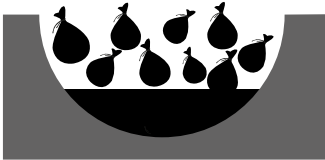
Objectif de la loi : valoriser 55 % des déchets non dangereux non inertes d'ici 2025.

Objectif atteint et dépassé !

51 655 tonnes de déchets non dangereux et non inertes valorisées
sur l'ensemble du territoire (avec les tonnages des déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau)
+ 2 % (2024<2025)

Objectif de la loi : diminuer de 50 % les déchets enfouis entre 2010 et 2025

Diminution des tonnages enfouis

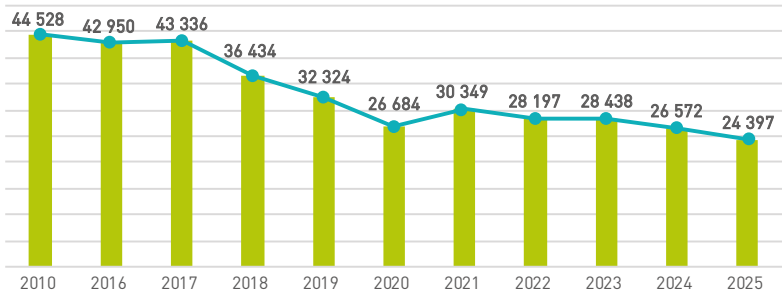


24 397 tonnes de déchets enfouis en 2025
sur l'ensemble du territoire
- 8 % (2024>2025)

Explications

Baisse des tonnages d'ordures ménagères de 11 %.

Evolution tonnages enfouis entre 2010 et 2024



- 45 % entre 2010 et 2025

Objectif de la loi : diminuer les déchets ménagers et assimilés (DMA) de 15 % par habitant d'ici 2030 par rapport à 2010.

La production de déchets d'une manière générale continue à augmenter.

DMA traités par le SEROC

(ordures ménagères et assimilées + déchets de déchèteries SEROC et adhérents + déchets apportés directement sur les plateformes de compostage et unités de transfert)

86 662 tonnes soit 647 kg/hab.
+ 3,2 % (2010<2025)

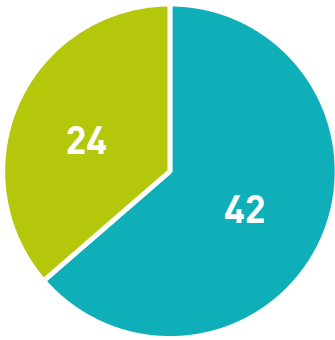
Les agents

LES EFFECTIFS

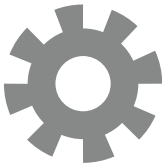


66 agents

Répartition Femmes / Hommes

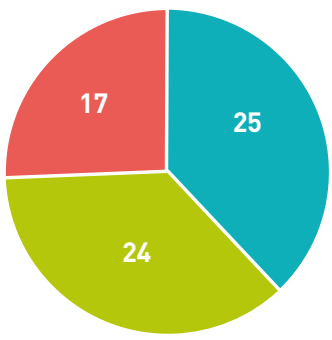


■ Femmes ■ Hommes



5 services

Répartition par âge



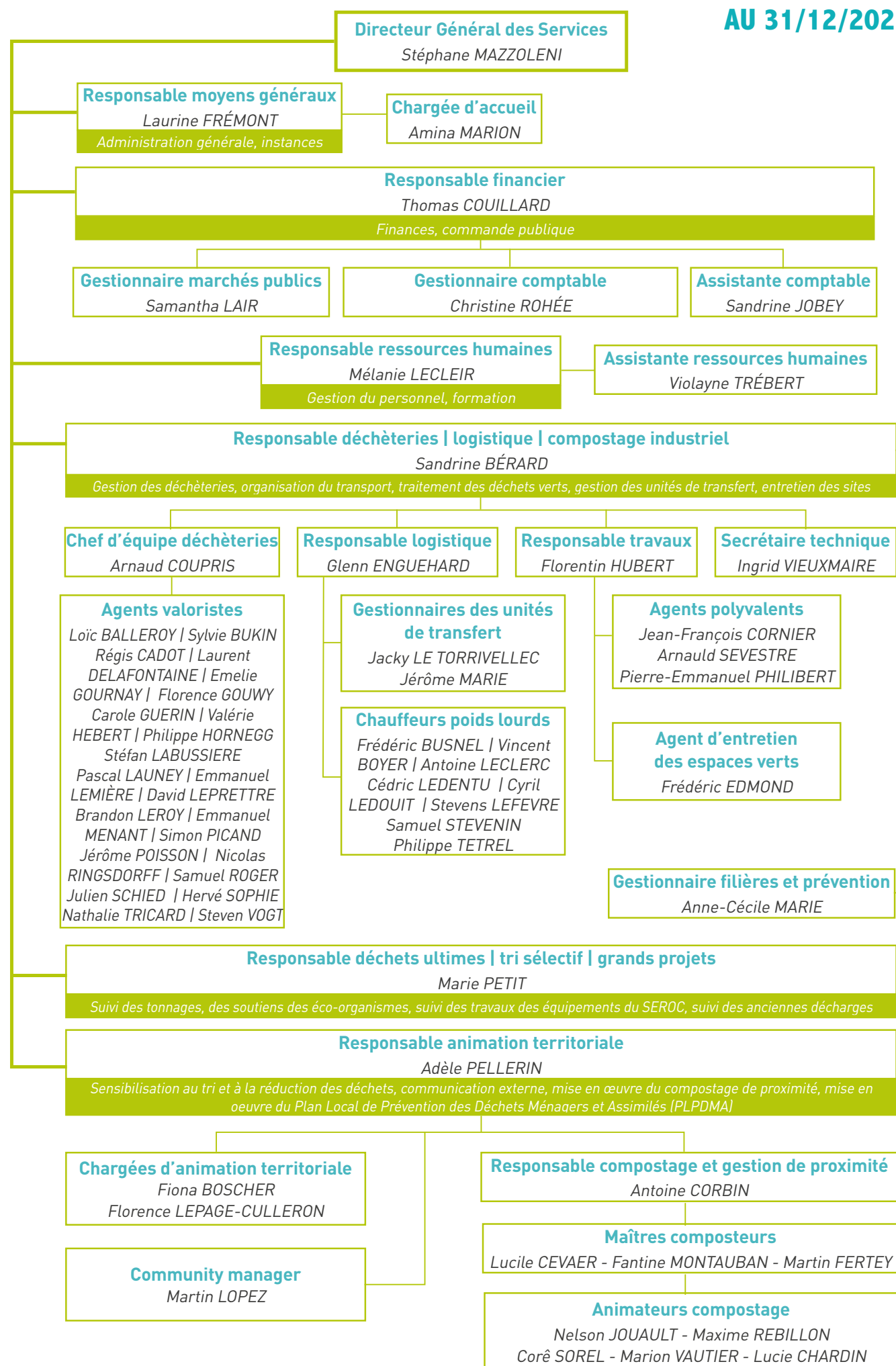
■ 20 - 35 ans ■ 36 - 50 ans ■ 51 ans et +

Répartition des agents par cadre d'emploi

	CATÉGORIE	NOMBRE
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
ATTACHÉS TERRITORIAUX	A	2
RÉDACTEURS TERRITORIAUX	B	3
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	5

	CATÉGORIE	NOMBRE
FILIÈRE TECHNIQUE		
INGÉNIEURS TERRITORIAUX	A	3
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	5
AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	C	1
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	47

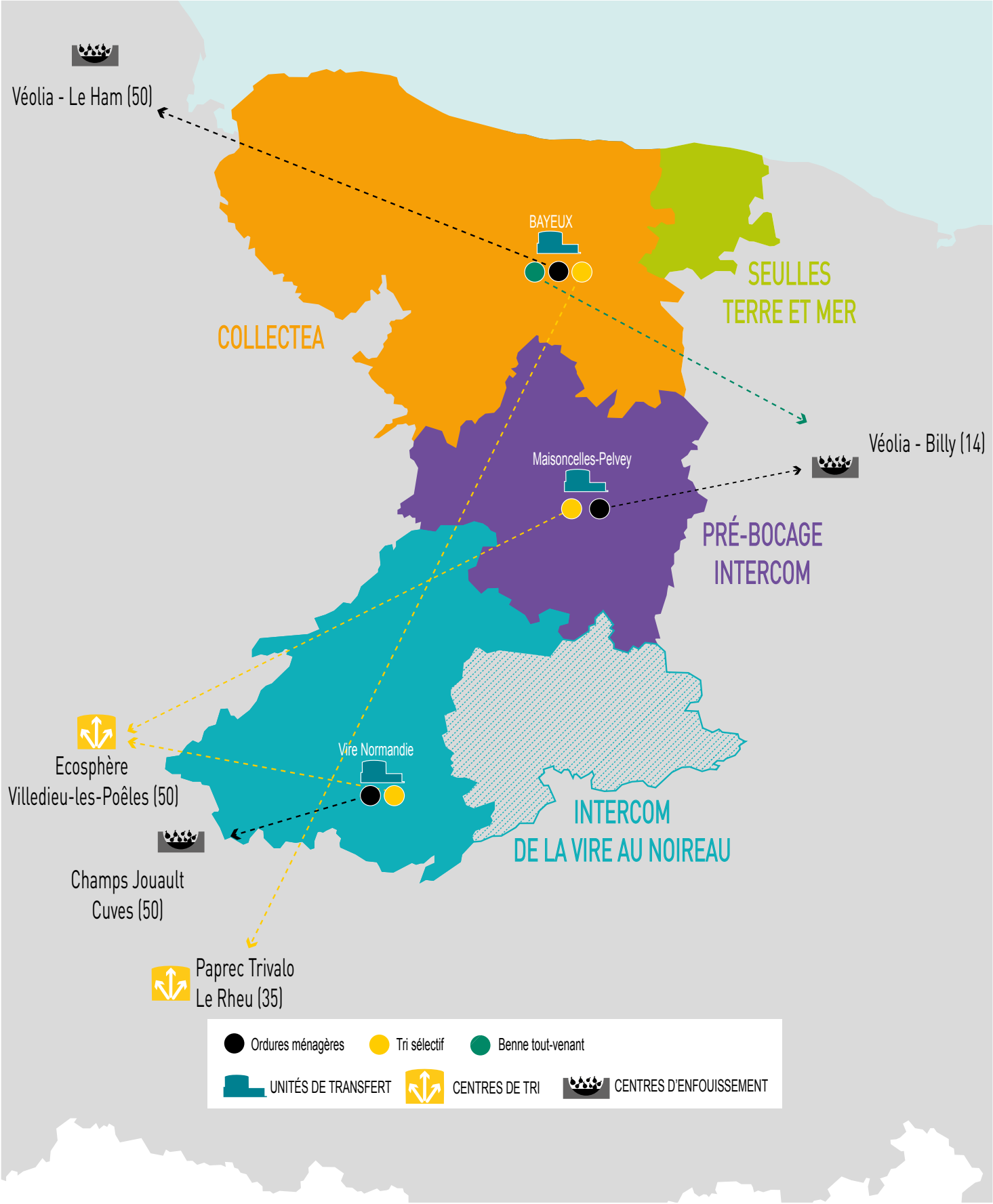




Trier et traiter

- Le chemin de nos déchets (p.16) • Les emballages et papiers (p.17) • Le verre (p.21)
- Les déchets ultimes (p.22) • Les déchets de déchèterie (p.26) • La logistique (p. 30)
- Les unités de transfert (p.31) • Les plateformes de compostage (p.32)
- Les créations d'équipements (p.34)

Le chemin de nos déchets



Les emballages et papiers

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés en un flux appelé multimatériaux ou plus simplement monoflux. Il est collecté en apport volontaire ou en porte-à-porte par les adhérents du SEROC. Il est ensuite réceptionné sur les quais de transfert afin d'y être massifié et acheminé vers des centres de tri pour être trié, conditionné puis expédié vers les unités de recyclage.

ORGANISATION DU TRI

Les exutoires de tri en 2025

	NORD	CENTRE	SUD
ADHÉRENTS	COLLECTÉA STM	PBI	IVN
UNITÉ DE TRANSFERT DE DÉPART	BAYEUX	MAISONCELLES-PELVEY	VIRE (Derichebourg)
PAPREC (LE RHEU, 35)	6 589 T (61 %)	-	-
ÉCOSPHÈRE (VILLEDIEU-LES-POÊLES, 50)	-	1 629 T (15 %)	1 462 T (14 %)
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT (CHANGÉ, 53)	-	-	1 103 T (10 %)

Actualités

Le tri d'une partie des tonnes sélectives de l'Intercom de la Vire au Noireau a continué à être sous-traité en dehors de la région Normandie, au centre de tri de Séché Environnement à Changé (Mayenne, 53), et cela jusqu'au 22 juin 2025.

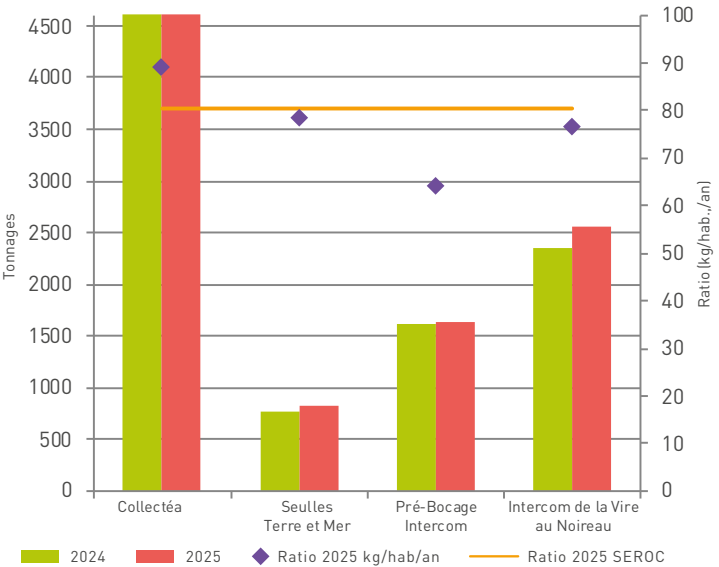
En 2025, les déchets recyclables du territoire ont été triés par 3 centres de tri : Ecosphère à Villedieu-les-Poêles (50), Séché à Changé (53) et Paprec au Rheu (35). A compter du 23 juin 2025, les tonnes sélectives ont été triées exclusivement par Ecosphère et Paprec 35.

BILAN DES TONNAGES COLLECTÉS

Les tonnages par adhérent

	2024	2025	RATIO 2024 KG/HAB/AN	RATIO 2025 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2024/2025
COLLECTÉA	5 227	5 769	81	89	10 %
SEULLES TERRE ET MER	770	820	74	78	6 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1 611	1 629	64	64	0 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	2 353	2 565	70	77	9 %
SEROC	9 961	10 783	74	80	8 %

Les tonnages et ratios par adhérent



Augmentation de la performance de collecte du monoflux :

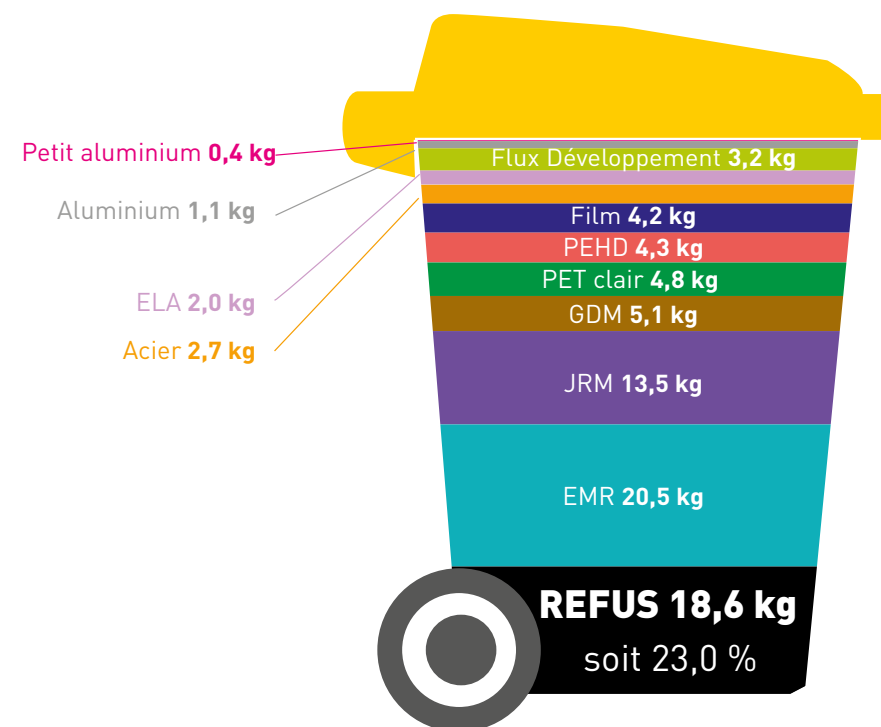
+ 822 tonnes de monoflux triés
+ 6 kg par habitant de monoflux collecté



10 783 tonnes
80 kg par an et par habitant
+ 8 % (2024<2025)

Calvados = **66 kg/an/hab.** (OBDEC 2023)
Normandie = **58 kg/an/hab.** (OBDEC 2023)

Composition de la poubelle jaune moyenne SEROC 2025 80,5 kg / an / habitant



Petit aluminium 0,4 kg
Aluminium 1,1 kg
ELA 2,0 kg
Acier 2,7 kg

Flux développement : Flux développement composé de PET Coloré/opaque, de barquettes en PET et PS, de barquettes multicouches. En bref, un flux de matière plastique en partie recyclable collecté pour la recherche et le développement.

ELA : Emballage pour Liquide Alimentaire (type brique de lait).

PEHD : Polyéthylène à Haute Densité (type bouteille de lait).

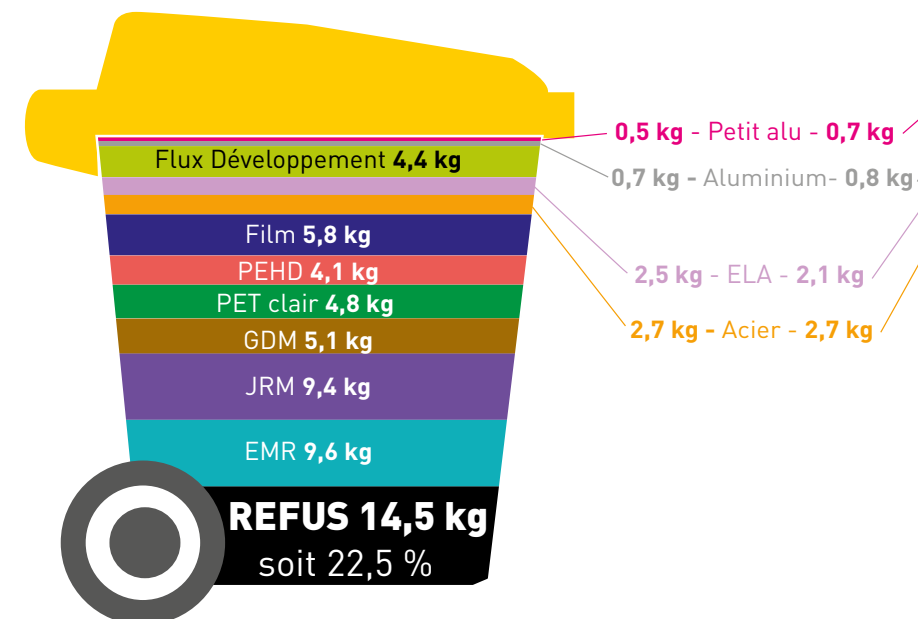
PET clair : Polyéthylène Téréphtalate (type bouteille d'eau).

EMR : Emballage Ménager Recyclable (cartonnette).

JMR : Journaux Magazines Revues.

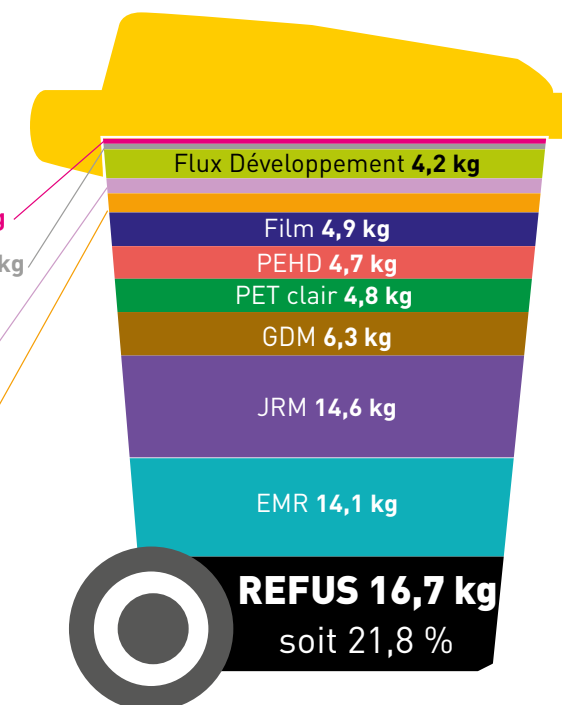
REFUS : Erreurs de tri.

PBI
64,1 kg/an/hab

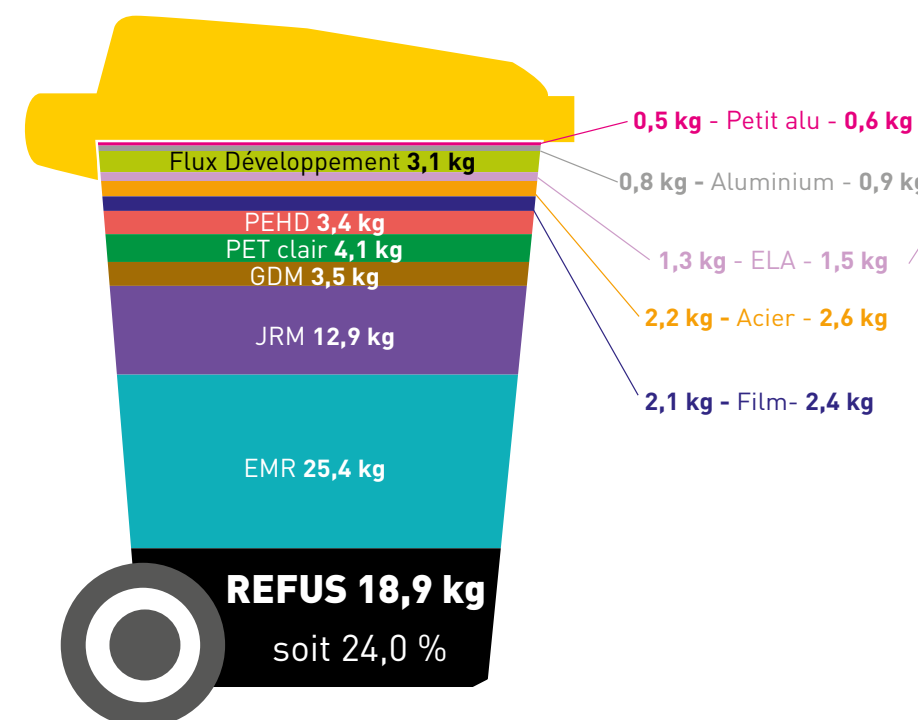


0,5 kg - Petit alu - 0,7 kg
0,7 kg - Aluminium - 0,8 kg
2,5 kg - ELA - 2,1 kg
2,7 kg - Acier - 2,7 kg

IVN
76,6 kg/an/hab

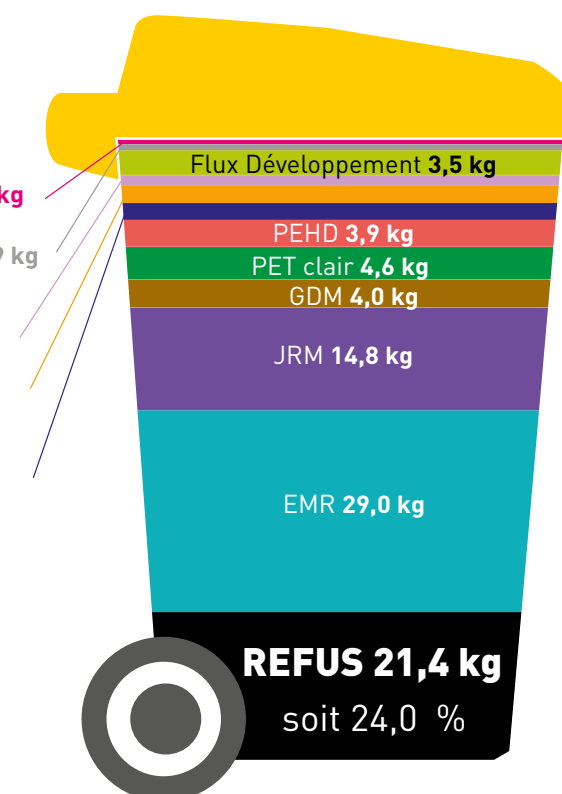


STM
78,2 kg/an/hab



0,5 kg - Petit alu - 0,6 kg
0,8 kg - Aluminium - 0,9 kg
1,3 kg - ELA - 1,5 kg
2,2 kg - Acier - 2,6 kg
2,1 kg - Film - 2,4 kg

COLLECTEA
89,2 kg/an/hab



LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective

	2024	2025	RATIO 2024 KG/HAB/AN	RATIO 2025 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2024/2025
PLASTIQUES	1 695	1 556	13	12	- 8 %
CARTONS	3 639	3 508	27	26	- 4 %
BRIQUES ALIMENTAIRES	275	67	2	0	- 76 %
ACIER	490	556	4	4	13 %
ALUMINIUM	111	117	1	1	6 %
PAPIERS	1 386	1 770	10	13	27 %
GROS DE MAGASIN	777	423	6	3	- 46 %
TOTAL	8 372	7 997	63	60	- 5 %

Valorisation des cartons
en déchèterie
734 tonnes soit 7 kg
par an et par habitant
- 7 % (2024>2025)

Baisse de la performance
de recyclage du monoflux :

- 375 tonnes* de monoflux valorisés

- 3 kg par habitant de monoflux recyclé

*Attention à ce chiffre, les centres de tri avaient des tonnes en attentes d'expédition en fin d'année 2023, qui ont donc été comptabilisées sur l'année 2024, rendant l'année 2024 plus performante au niveau des chiffres comparée aux années 2023 et 2025.

+ 1 099 tonnes entre 2023 et 2025.

LES REFUS DE TRI

Rappel :

- Qu'est-ce qu'un refus ?

Un refus (appelé plus largement erreur de tri) est un élément dont le recyclage n'est pas développé, et qui n'a donc pas sa place dans le flux « tri sélectif ».

- En quoi est-ce un problème ?

Un refus présent dans le « tri sélectif » se verra appliquer un surcoût de transport (trajet vers le centre de tri + trajet vers le site de traitement des déchets ultimes), mais également un coût de tri dont il n'aurait pas dû faire l'objet s'il avait suivi le circuit lui correspondant, à savoir un aller simple vers le site de traitement.

Résultats terrains

Les refus les plus récurrents :

- déchets ultimes de salle de bain et autres
- essuie-tout, mouchoirs, masques
- mauvais plastiques (non emballage, jouet, objet)

- papier avec du plastique
- petite bouteille de verre (boisson, cosmétique)
- papier broyé (fibre déchirée qui termine en refus process)
- médicaments
- les très petits éléments (fines)
- gaspillage alimentaire...



Exemple d'erreur : ficelle

Taux de refus **23 %**

19 kg par an et par habitant

- 1 % de refus de tri (2024>2025)

France = 11,8 kg/hab/an

soit 23 % du multimatériaux (Citéo 2023)

Taux de refus des adhérents

	2024	2025	ÉVOLUTION
COLLECTÉA	26,2 %	24,0%	- 2 %
SEULLES TERRE ET MER	26,2 %	24,0%	- 2 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	19,9 %	22,5 %	3 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	24,1 %	21,8 %	- 2 %
SEROC	24,0 %	23, 1%	- 1 %



Attention à la qualité du tri !

Le verre

LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN VERRE

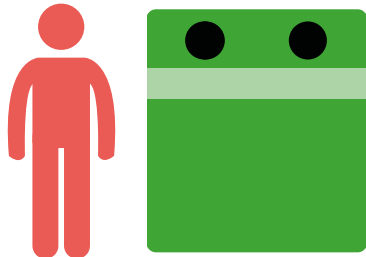
Depuis quelques années, la collecte du verre était en baisse ou constante. Les résultats de l'année 2025 ont évolué. En effet, la collecte du verre a augmenté de 2 % par rapport à 2024. Ces performances sont encourageantes car les augmentations semblent se confirmer depuis 3 ans. Cependant, un constat reste visible. Il y a encore des emballages en verre dans les déchets ultimes et le monoflux.

Les tonnages par adhérent

	2024	2025	RATIO 2024 KG/HAB/AN	RATIO 2025 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2024/2025
COLLECTÉA	3 451	3 584	53	55	4 %
SEULLES TERRE ET MER	529	458	51	44	- 14 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1 079	1 126	43	44	4 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	1 337	1 404	40	42	5 %
SEROC	6 396	6 573	48	49	2 %

L'INVESTISSEMENT MATÉRIEL

Le SEROC encourage ses adhérents à s'inscrire dans une logique d'amélioration des performances. Les adhérents ont donc renouvelé leur parc de conteneurs d'apport volontaire afin de les rendre plus attrayants. Ils ont également étudié le maillage des conteneurs afin d'optimiser leur emplacement, et ainsi améliorer leur rendement.



+ 177 tonnes

soit 49 kg par an et par habitant

+ 2 % (2024<2025)

Calvados = 42 kg/an/hab. (OBDEC 2023)

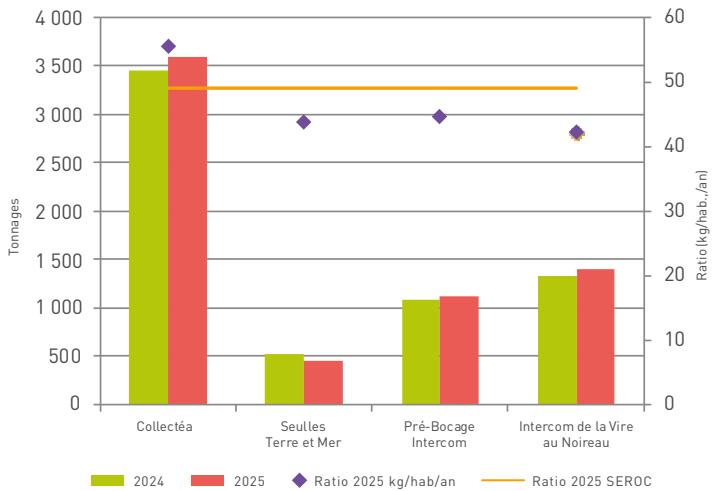
Normandie = 37 kg/an/hab. (OBDEC 2023)



LA COMMUNICATION

Lors de caractérisations sur les ordures ménagères et le tri sélectif (monoflux), la présence de verre est encore recensée. Une marge de progrès à ce niveau est donc possible. Le service animation territoriale continue de diffuser un message sur la qualité du tri dans les bacs jaunes mais aussi du verre.

Les tonnages et ratios par adhérent



Hausse de la performance

+ 1 kg par habitant/an

Les déchets ultimes

Le SEROC assure le traitement et l'élimination des déchets ultimes (DU) produits sur l'ensemble de son territoire. Les déchets ultimes ne bénéficient d'aucune valorisation matière et d'une valorisation réduite si ces derniers sont envoyés à l'incinération (valorisation énergétique). Le traitement de ces déchets est le poste de dépenses le plus élevé et le plus polluant du SEROC.

LES EXUTOIRES DE TRAITEMENT

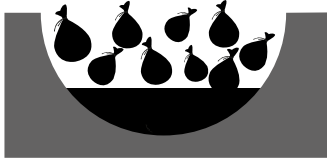
		NORD	CENTRE	SUD
	ADHÉRENTS	COLLECTÉA STM	PBI	IVN
	UNITÉ DE TRANSFERT DE DÉPART	BAYEUX	MAISONCELLES	VIRE
CENTRE D'ENFOUISSEMENT	SPEN LE HAM (LE HAM, 50)	13 170 T (68 %)	-	-
	SPEN BILLY (BILLY, 14)	-	2 903 T (15 %)	-
	LES CHAMPS JOUAULT (CUVES, 50)	-	-	3 398 T (17 %)

ACTUALITÉS

En 2025, 100 % des déchets ultimes ont été enfouis.

Au coût de traitement s'ajoute la TGAP, dont chaque producteur de déchet doit s'acquitter. Dans le cadre de la transition énergétique, afin d'encourager la baisse de production des déchets ultimes et surtout limiter progressivement leur enfouissement jugé polluant, les pouvoirs publics ont mis en place une évolution constante de la TGAP.

100 % des ordures ménagères sont enfouies



Glossaire

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (Centre d'enfouissement)

Evolution de la TGAP des centres d'enfouissement

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
ISDND (enfouissement)	65 € / t	69 € / t	73 € / t	77 € / t	81 € / t	85 € / t

IMPACT FINANCIER DIRECT POUR LES COLLECTIVITÉS

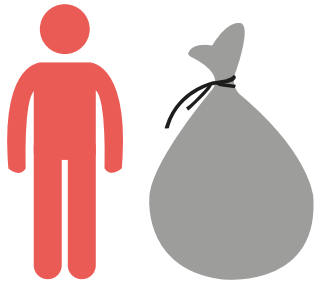
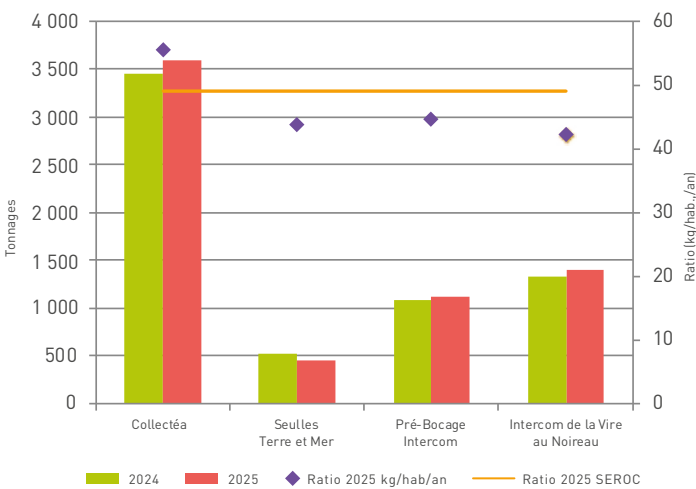


Centre d'enfouissement

Les tonnages par adhérent

	2024	2025	RATIO 2024 KG/HAB/AN	RATIO 2025 KG/HAB/AN	EVOLUTION 2024/2025
COLLECTÉA	12 554	11 340	194	175	- 10 %
SEULLES TERRE ET MER	2 027	1 830	184	175	- 10 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	2 864	2 903	114	115	1 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	4 395	3 398	131	101	- 23 %
SEROC	21 840	19 471	163	145	- 11 %

Les tonnages et ratio par adhérent



19 471 tonnes
soit 145 kg
par an et par habitant

- 11 % (2024>2025)

Calvados = 233 kg/an/hab. (OBDEC 2023)

Normandie = 221 kg/an/hab. (OBDEC 2023)

France = 224 kg/an/hab. (MODECOM national 2024)

Hypothèses d'explication de la baisse significative des ordures ménagères :

- Le déploiement massif du compostage individuel et collectif.
- La mise en place d'un système de tarification incitatif sur IVN, Collectéa et STM.

- 18 kg par habitant
de déchets ultimes produits
- 2 369 tonnes
de déchets ultimes traités

COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Le SEROC est engagé dans une réflexion sur l'étude des déchets valorisables encore présents dans ses collectes d'ordures ménagères résiduelles. Pour cela, des campagnes de caractérisations des déchets ultimes (MODECOM) sont organisées tous les deux ans. L'objectif est de suivre l'évolution de la composition de la poubelle grise et d'adapter les plans d'actions pour la réduire.

On constate qu'une large part (89 kg sur 145 kg, soit près des deux tiers des déchets ultimes) n'est pas composée de déchets « ultimes » mais de déchets qui disposent d'une filière de tri adaptée :

Le gisement des emballages et papiers s'élève à 16,9 % des OMR (contre 19 % en 2023), soit 24,5 kg/hab./an.

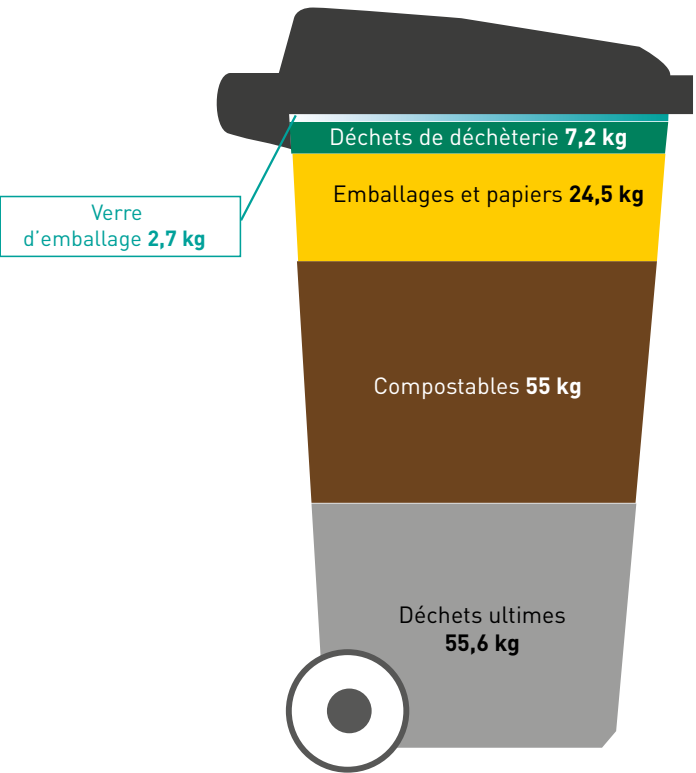
La présence de verre d'emballage dans les OMR a baissé de 0,8 % entre 2023 et 2025 mais on en retrouve encore 2,7kg/an/hab.

Les déchets de déchèteries et textiles représentent 4,9 % des OMR (contre 4 % en 2023), soit 7,2 kg/hab./an.

La part de déchets compostables s'élève à 37,9 % des OMR (contre 23 % en 2023), soit 55 kg/hab./an.

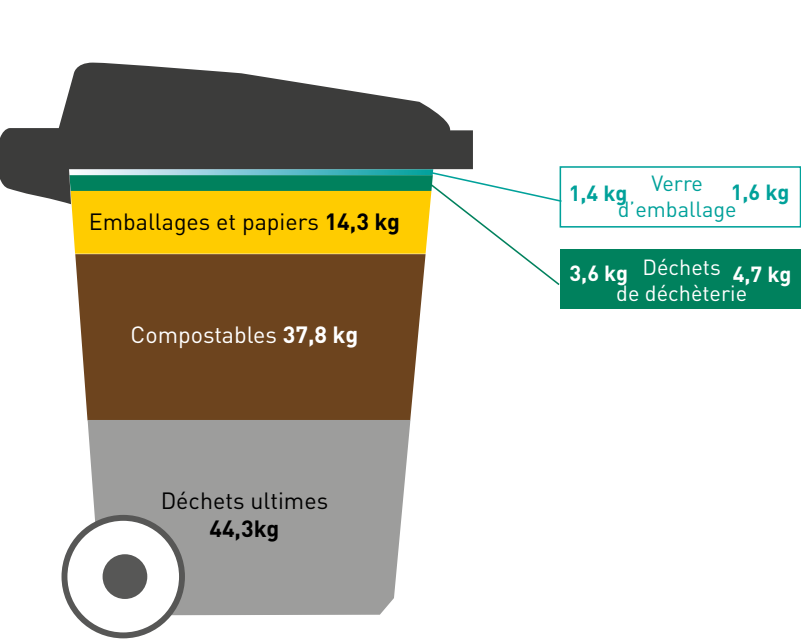
A noter qu'une large partie des catégories « déchets compostables » et « déchets ultimes » est composée de gaspillage alimentaire, c'est-à-dire de nourriture destinée à la consommation humaine, non consommée ou partiellement consommée. Ainsi, un habitant du SEROC génère 63 kilos de déchets alimentaires par an, dont 47 kilos de gaspillage alimentaire.

Composition du bac d'ordures ménagères moyen SEROC 2025
145 kg / an / habitant

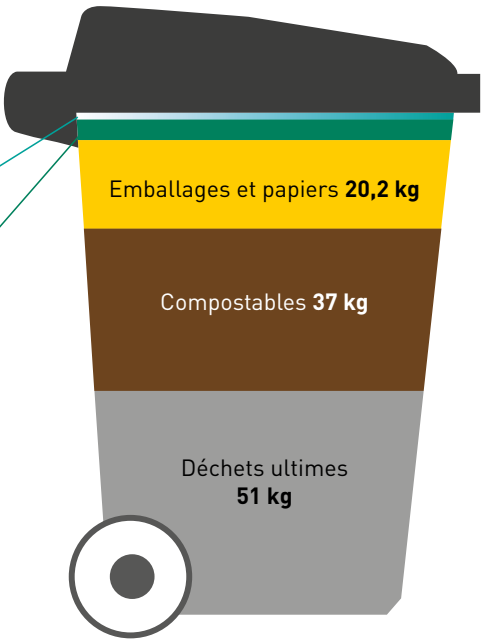


MODECOM ordures ménagères 2025

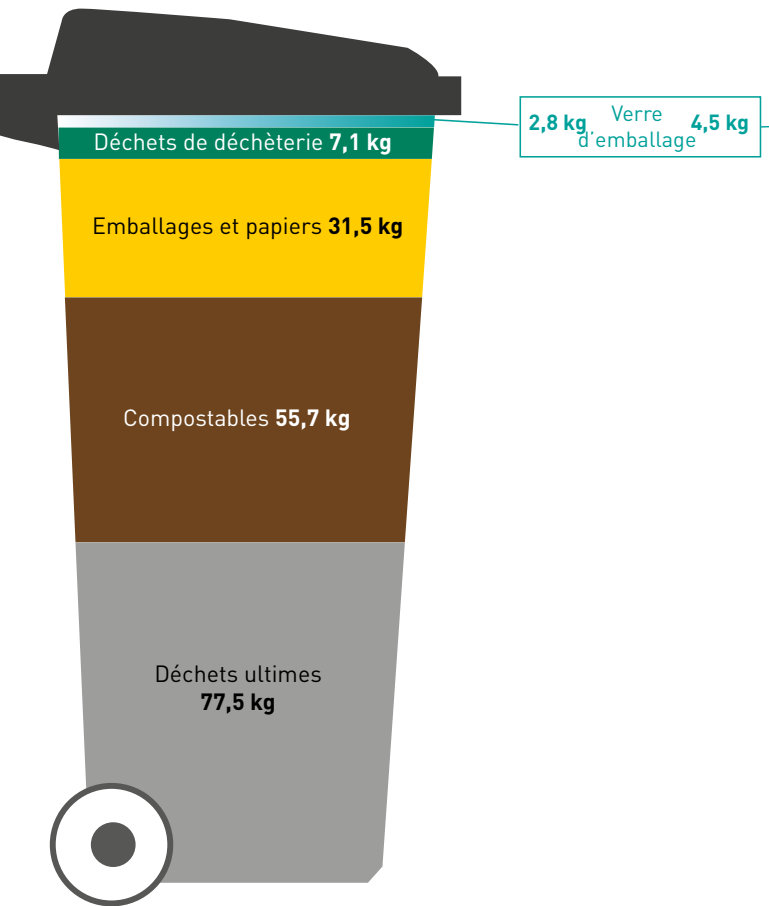
IVN
101 kg / an / habitant



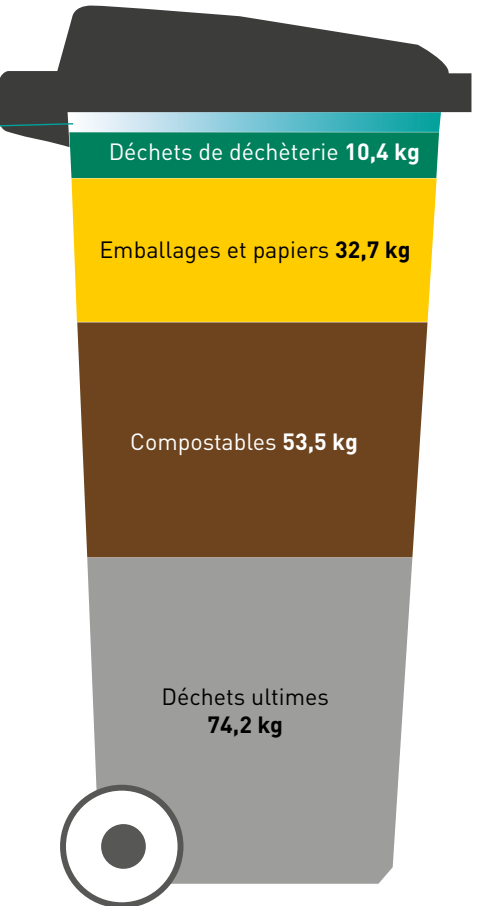
PBI
115 kg / an / habitant



STM
175 kg / an / habitant



COLLECTÉA
175 kg / an / habitant



Les déchets de déchèteries

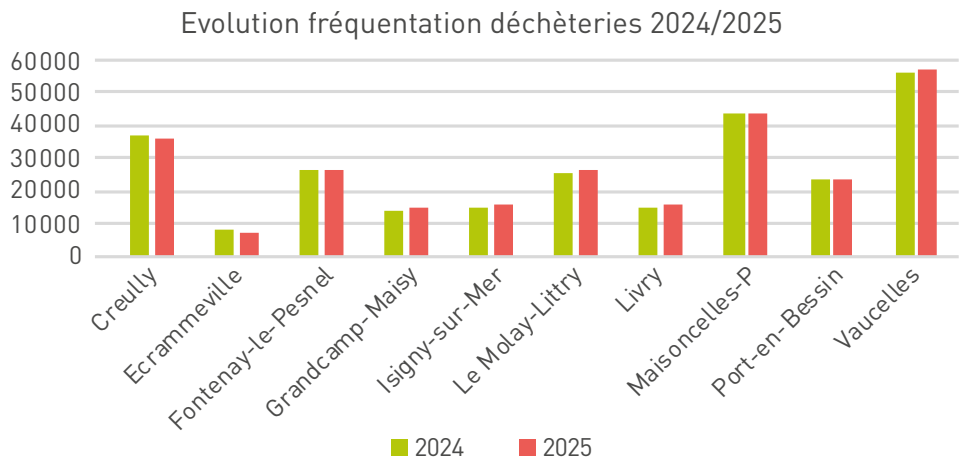
La déchèterie accueille les déchets des particuliers et professionnels. Une fois triés, ils seront ensuite réemployés, valorisés ou bien encore éliminés correctement. Les déchets de déchèterie sont des déchets qui ne peuvent pas être jetés dans les poubelles classiques (ordures ménagères ou tri sélectif) en raison de leur taille, de leur nature ou de leur dangerosité : vieux meubles, gravats, peintures, appareils électriques...

UN RÉSEAU ORGANISÉ

En 2025, le territoire du SEROC compte 13 déchèteries réparties pour être accessibles à tous. Parmi elles, 10 sont gérées directement par le SEROC, tandis que les 3 autres dépendent de l'Intercom de la Vire au Noireau.

UNE FRÉQUENTATION EN LÉGÈRE HAUSSE

Entre 2024 et 2025, la fréquentation totale passe de 264 805 à 267 162 passages, soit une hausse modérée de + 0,9 %. Cette évolution traduit une stabilisation du niveau de fréquentation, après plusieurs années de fluctuations. Le réseau atteint ainsi un niveau de fréquentation globalement élevé et stable.



267 162 passages sur le réseau déchèteries

+ 0,9 % (2024<2025)



	CREULLY	ECRAMMEVILLE	FONTENAY-LE-PESNEL	GRANDCAMP-MAISY	ISIGNY-SUR-MER	LE MOLAY-LITTRY	LIVRY	MAISONCELLES-PELVEY	PORT-EN-BESSIN	VAUCELLES	SOUS TOTAL
FERRAILLE	179,2	65,9	137,0	69,9	74,6	167,6	118,9	218,1	100,5	276,9	1408,6
TOUT-VENANT	520,9	148,9	324,9	144,9	136,4	388,0	319,3	701,9	215,3	614,1	3514,5
BOIS	550,4	142,2	348,7	193,9	169,7	409,7	290,9	565,7	261,3	709,5	3642,1
GRAVATS	1235,1	240,0	809,1	400,0	300,0	729,5	520,0	1027,5	464,3	1619,9	7345,4
CARTONS	80,7	21,1	67,1	30,8	38,4	68,8	79,0	204,5	51,1	124,8	766,1
VÉGÉTAUX	2017,1	244,5	1409,5	717,1	589,6	1307,3	704,0	2043,7	1046,2	2569,9	12649,1
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIFIQUES	15,4	7,6	9,1	7,8	5,6	14,9	14,4	18,1	11,9	30,6	135,4
ÉCO-DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES	13,8	2,5	9,4	4,9	6,5	13,7	12,1	22,4	9,4	19,2	113,9
BATTERIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26,5
HUILE DE VIDANGE	7,4	2,2	3,6	0,9	1,8	5,6	5,0	9,0	0,5	2,5	38,6
HUILE DE FRITURE	1,3	0,4	0,0	1,2	0,4	0,8	0,3	0,9	0,7	1,9	8,0
PILES	1,9	1,2	1,9	0,9	2,5	3,2	2,3	1,3	1,0	3,0	19,3
AMIANTE	19,8	-	-	-	6,7	-	-	14,7	-	29,4	70,6
TEXTILES	7,0	3,9	2,7	3,2	4,6	4,3	1,9	7,6	11,8	25,1	73,1
RÉCUP	-	-	2,1	0,5	-	1,2	1,2	-	-	1,9	7,0
PLÂTRE	161,0	21,9	112,8	59,8	53,9	143,1	119,1	192,0	63,8	222,4	1150,0
HUISSERIES	0,0	4,1	0,0	6,0	5,9	7,7	6,6	0,0	0,0	0,0	30,3
D3E	146,2	50,3	105,1	58,4	75,1	155,9	96,4	204,5	90,1	250,4	1232,5
ECO-MOBILIER	357,1	105,2	227,4	147,9	160,6	315,3	229,8	469,6	209,3	612,6	2835,0
TOTAL	5315,2	1061,9	3570,4	1848,3	1632,5	3736,6	2521,5	5701,5	2537,3	7114,4	35065,4

LES TONNAGES EN HAUSSE

Le tonnage total passe de 34 289 tonnes en 2024 à 35 065 tonnes en 2025, soit une hausse de + 2,2 %.

Cette progression est plus marquée que celle de la fréquentation (+ 0,9 %), ce qui indique une augmentation du volume moyen apporté par usager.

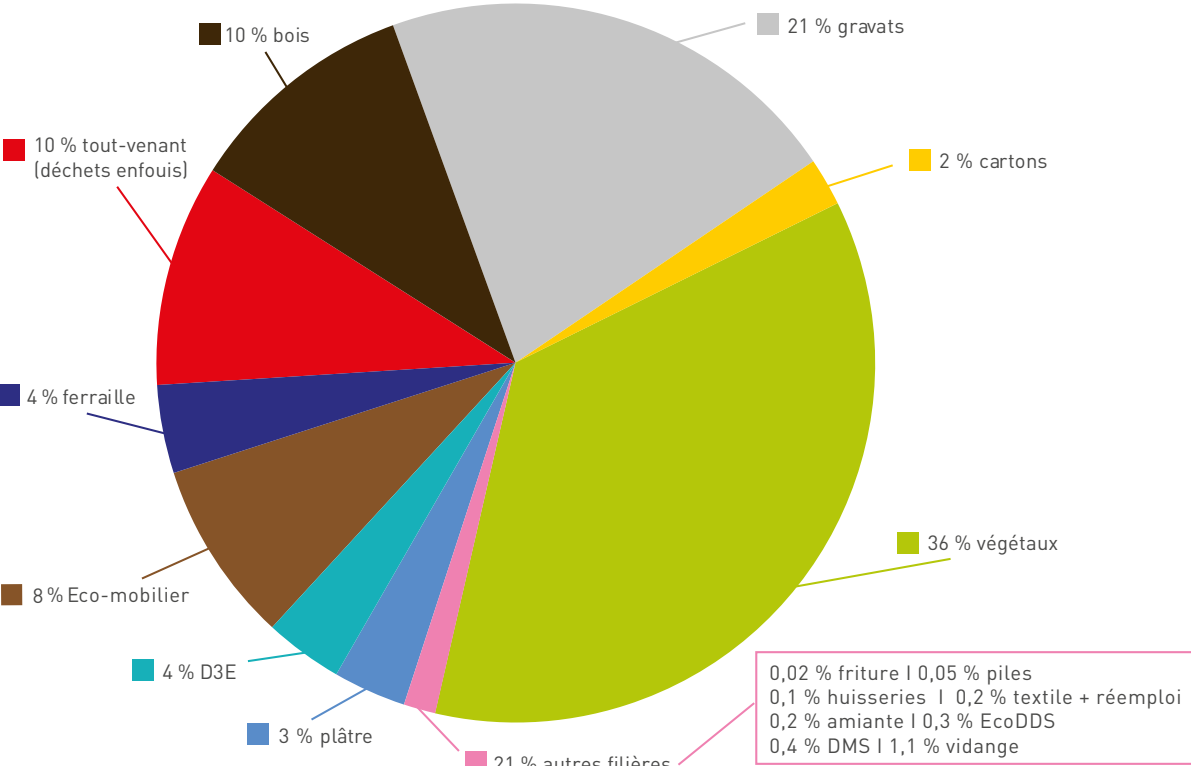


+ 2,2 % de déchets apportés en déchèterie

(2024<2025)

soit 349 kg/habitant/an

Répartition par flux de déchets



Déchèterie de Vaucelles

LES FLUX DE DÉCHETS

Flux en forte progression qui indiquent une activité soutenue dans le secteur du bâtiment et des travaux :

FLUX	ÉVOLUTION
BOIS	+ 11,9 %
FERRAILLE	+ 8,6 %
GRAVATS	+ 4,5 %

Evolutions dues à la mise en place ou à la montée en puissance de nouvelles filières :

FLUX	ÉVOLUTION
ECODDS	+ 262,5 %
PLÂTRE	+ 3,6 %
HUISSERIES	+ 383,8 %

Flux stable qui permet de maîtriser l'enfouissement :

FLUX	ÉVOLUTION
DÉCHETS ENFOUIS	+ 0,6 %

Flux en baisse qui s'explique par les variations météorologiques pour les déchets verts et des évolutions de consignes de tri pour l'éco-mobilier. Par exemple, les meubles en bois, qui étaient précédemment acceptés dans la benne mobilier, sont désormais orientés vers la benne bois.

FLUX	ÉVOLUTION
ECO-MOBILIER	- 13,4 %
DÉCHETS VERTS	- 0,6 %

conclusion

Entre 2024 et 2025, le réseau de déchèteries présente :

- une croissance maîtrisée des tonnages
- une dynamique portée par les déchets de travaux
- des variations localisées mais globalement équilibrées

L'ensemble traduit un service adapté aux besoins du territoire, avec une tendance à l'augmentation des volumes traités.

TRAVAUX STRUCTURANTS EN 2025

L'année 2025 est marquée par deux opérations majeures : l'extension de la déchèterie de Creully et la construction d'une nouvelle déchèterie à Bayeux. Le site de Creully a fait l'objet d'aménagements significatifs visant à améliorer sa capacité d'accueil et les conditions d'exploitation. Ces travaux comprennent :

- l'agrandissement de la zone dédiée aux déchets verts,
- la création d'une zone de dépôt au sol pour les gravats,
- l'ajout de quatre quais supplémentaires,
- un espace Récup'minute,
- ainsi que l'aménagement d'un espace spécifique pour les petits flux, situé en partie haute, face aux bennes.

Ces évolutions permettent d'optimiser les flux, de fluidifier la circulation des usagers et d'améliorer la qualité du tri.



Déchèterie de Creully après travaux

Les travaux de construction de la nouvelle déchèterie de Bayeux ont été lancés en 2025. Elle ouvrira ses portes en 2026.

Ce nouvel équipement a vocation à remplacer la déchèterie d'Esquay-sur-Seulles, fermée depuis fin 2021, tout en permettant de désengorger le site de Vaucelles, qui a connu une hausse de fréquentation significative en 2025 (+ 38 %).

Ce projet répond ainsi à un besoin identifié à l'échelle du territoire, en renforçant l'offre de service et en améliorant la répartition des flux d'utilisateurs.

Il contribuera à mettre en place un maillage plus cohérent, équilibré et fluide du réseau de déchèteries, garantissant de meilleures conditions d'accueil et d'exploitation.



Nouvelle déchèterie de Bayeux - Avancement des travaux



Nouvelle déchèterie de Bayeux - Avancement des travaux

La logistique

Le service transport assure l'enlèvement des bennes au sein des déchèteries du territoire. Il s'appuie sur une organisation structurée composée de :

- 8 chauffeurs,
- 2 agents de quai affectés aux unités de transfert,
- 6 à 7 camions poids lourds selon la saison,
- 4 remorques,
- 1 porte-engin,
- 7 chargeurs télescopiques.

Les enlèvements sont réalisés selon un planning défini par le responsable logistique, en fonction des besoins exprimés par les agents valoristes.

Les bennes sont ensuite orientées soit vers un site de transit, soit directement vers les exutoires, en fonction de la nature des déchets.

Rotation déchèteries

	2024	2025	2024/2025
FERRAILLE	336	346	3,0 %
CARTONS	571	423	- 25,9 %
DÉCHETS ENFOUIS	822	814	- 1,0 %
BOIS	828	898	8,4 %
GRAVATS	687	700	1,9 %
VÉGÉTAUX	1 737	1 692	- 2,6 %
ECO MOBILIER	638	362	- 43,3 %
PLÂTRE	102	140	37,2 %
TOTAL	5 721	5 375	- 5,6 %



Déchargement d'une benne à l'unité de transfert de Bayeux

Les unités de transfert

Le territoire du SEROC s'appuie sur trois pôles logistiques : Nord : Bayeux, Centre : Maisoncelles-Pelvey, Sud : Vire. Ces unités de transfert ont pour objectif de massifier les déchets afin d'optimiser leur transport vers les centres de traitement ou de tri.

UNITÉ DE TRANSFERT DE BAYEUX

Les déchets pris en charge :

- Les ordures ménagères, en provenance de Collectéa et Seulles Terre et Mer, sont acheminées vers le centre d'enfouissement de la SPEN situé à Le Ham, pour un tonnage de 13 170 tonnes.
- Les emballages et papiers sont transportés vers le centre de tri Paprec à Rennes, représentant 6 589 tonnes.
- Le tout-venant issu des déchèteries est dirigé vers le centre d'enfouissement de la SPEN à Billy, pour un total de 3 540 tonnes.
- Les cartons issus des déchèteries sont acheminés vers le centre de transit Derichebourg à Rocquancourt, pour un volume de 774 tonnes.

UNITÉ DE TRANSFERT DE MAISONCELLES-PELVEY

Les déchets pris en charge :

- Les ordures ménagères, en provenance de PréBocage Intercom acheminées vers le centre d'enfouissement de la SPEN situé à Billy, pour un tonnage de 2 903 tonnes.
- Les emballages et papiers sont transportés vers le centre de tri Ecosphère à Villedieu-les-Poêles, représentant 1 629 tonnes.

UNITÉS DE TRANSFERT DE VIRE NORMANDIE

Les déchets pris en charge :

- Les ordures ménagères, en provenance de l'Intercom de la Vire au Noireau, sont acheminées vers le centre d'enfouissement des Champs-Jouault à Cuves, pour un tonnage de 3 398 tonnes. Le transport de ces déchets est réalisé en régie, à l'aide de caissons de compaction.
- Le verre est transporté vers le repreneur Sibelco, via le transporteur Soluvrac, pour un total de 1 404 tonnes.

Nombre de rotations par déchet

Secteur NORD en prestation	2024	2025	2024/2025
ORDURES MÉNAGÈRES	582	526	- 9,6 %
SÉLECTIF	463	483	4,3 %
DÉCHETS ENFOUIS	227	227	0 %
CARTONS	94	88	- 6,4 %
Total Nord	1 366	1 324	-3,1 %

→ 24 073 tonnes de déchets ont transité via l'unité de Bayeux

Nombre de rotations par déchet

Secteur CENTRE en prestation	2024	2025	2024/2025
ORDURES MÉNAGÈRES	123	123	0 %
SÉLECTIF	138	134	- 2,9 %
Total Centre	261	257	- 1,5 %

→ 4 532 tonnes de déchets ont transité via l'unité de Maisoncelles-Pelvey

Nombre de rotations par déchet

Secteur SUD	2024	2025	2024/2024
ORDURES MÉNAGÈRES	419	328	- 21,7 %
TRI SÉLECTIF	174	191	9,8 %
VERRE	48	50	4,2 %
Total Sud	641	569	- 11,2 %

→ 4 802 tonnes de déchets ont transité via l'unité de Vire

Les plateformes de compostage

FONCTIONNEMENT ET EXPLOITATION

Le SEROC assure le traitement des déchets verts du Bessin et du Prébocage via deux sites stratégiques : Ryes et Formigny.

- Exploitant : Bio Bessin Energie (Délégation de Service Public jusqu'en avril 2026).
- Processus : Réception du mélange (tontes et branches) → Broyage → Fermentation en andains → Maturation → Criblage final.



Plateforme de Formigny



Plateforme de Ryes

Evolution des tonnages de déchets verts

	2024	2025	2024/2025
ISSUS DES DÉCHÈTERIES	12 723	12 649	- 0,6 %
DIRECT PLATEFORME DE RYES	665	566	- 14,9 %
DIRECT PLATEFORME DE FORMIGNY	473	886	87,0 %
Total	13 862	14 101	1,7 %

14 101 tonnes de déchets verts
traitées sur les plateformes
de compostage en 2025

+ 1,7 % (2024<2025)

Tonnages par flux

TPOLOGIE DE DÉCHETS	RYES	FORMIGNY
BIODÉCHETS	983	142
BOUES D'ÉPURATION	0	0
COQUILLES SAINT-JACQUES	668	0
DÉCHETS VERTS	6 139	7 962
BOIS	0	3 642
Total	7 790	11 746

CHIFFRES CLÉS

Le gisement global de déchets verts apportés reste élevé, bien qu'une légère baisse soit observée par rapport à l'année précédente, principalement due aux variations météorologiques.

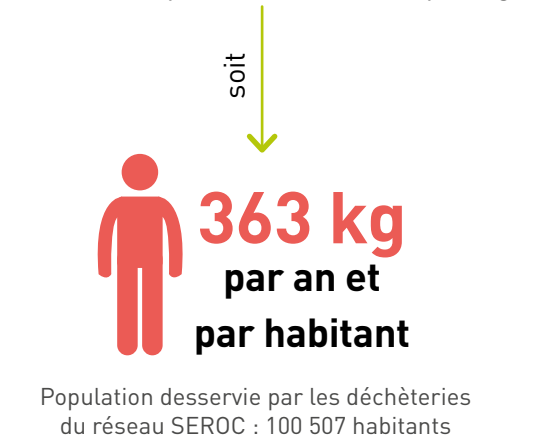
La plateforme de Formigny réceptionne également les déchets de bois A et B (meubles, palettes, charpentes) issus principalement des déchèteries du syndicat. Après broyage, ce bois est valorisé auprès de fabricants de panneaux.

La hausse du bois apporté à Formigny est due essentiellement à une nouvelle consigne de tri en déchèterie. Auparavant, les meubles en bois étaient orientés vers la filière mobilier. Désormais ils sont à déposer dans la benne bois qui est ensuite acheminée vers la plateforme de conditionnement de Formigny.

ENSEMBLE DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES, D'UNITÉS DE TRANSFERT ET DE PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Tableau des tonnages par site

	2024	2025	2024/2025
DÉCHÈTERIES	34 289	35 065	+ 2,2 %
UNITÉS DE TRANSFERT	47	43	- 8,5 %
PLATEFORMES DE COMPOSTAGE	1 697	1 452	- 14,4 %
Total	36 033	36 550	+ 1,4 %



Les filières de traitement

DÉCHETS	REPRENEURS	TRAITEMENT
DÉCHETS VERTS	Bio Bessin Energie	Compostage
GRAVATS	Sacab	Enfouissement
DÉCHETS ENFOUIS	Veolia	Enfouissement
BOIS	Bio Bessin Energie	Recyclage
MOBILIER	Ecomobilier	Recyclage et valorisation énergétique
FERRAILLE	Caen Métal Recyclage	Recyclage
DEEE	Ecosystèmes	Démontage, recyclage et valorisation énergétique
CARTONS	AFM Recyclage	Mise en balle puis recyclage
DMS	Triadis	Traitement et valorisation énergétique
RÉEMPLOI	SEROC + Bacer	Réemploi
AMIANTE	Veolia	Traitement et Enfouissement
HUILES DE VIDANGE	Chimirec	Traitement et recyclage
BATTERIES	Derichebourg	Recyclage
PILES	Corepile	Recyclage
HUILES DE FRITURE	Chimirec	Traitement et recyclage
PLÂTRE	Valobat	Traitement et recyclage
HUISSERIES	Ecomaison	Traitement et recyclage



Unité de transfert de Maisoncelles-Pelvey

Les créations d'équipements

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE NORMANTRI POUR LE TRI DES RECYCLABLES

Normantri est un acteur opérationnel dédié au transport, au tri et au conditionnement des collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, y compris à la commercialisation des produits valorisables et traitement des refus de tri (en favorisant la valorisation énergétique).



Engagement de **8 collectivités**
pour la création d'une SPL



Normantri regroupe 8 collectivités bas normandes et 1 200 000 habitants :

- Le SYVEDAC
- La Communauté d'Agglomération du Cotentin
- Le SEROC
- Le Syndicat Mixte du Point Fort
- Le SIRTOM de la Région de Flers-Condé
- Le SITCOM de la Région d'Argentan
- La Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- La Communauté de communes Terre d'Auge

SES MISSIONS

- La mutualisation des coûts de transport et de tri ;
- Le transport des déchets ménagers et assimilés, soit par la passation de marchés, soit avec ses moyens propres ;
- La conception, la réalisation et l'exploitation/maintenance du centre de tri des collectes sélectives (hors verre), situé à proximité de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles. A cette fin, il sera envisagé la passation d'un Marché Public Global de Performances (MPGP) avec un opérateur économique désigné après publicité et mise en concurrence ;
- La passation de marchés de tri pour le tri des tonnages excédentaires ;
- La gestion, l'entretien et la mise en valeur dudit centre de tri.

ÉTAT D'AVANCEMENT:

- 9 mai 2023 : Démarrage du MGP avec Urbaser Environnement

Phase 1 : Conception du 9 mai 2023 au 12 août 2024

- Demande d'Autorisation d'Exploiter
- Permis de Construire
- Etudes préalables

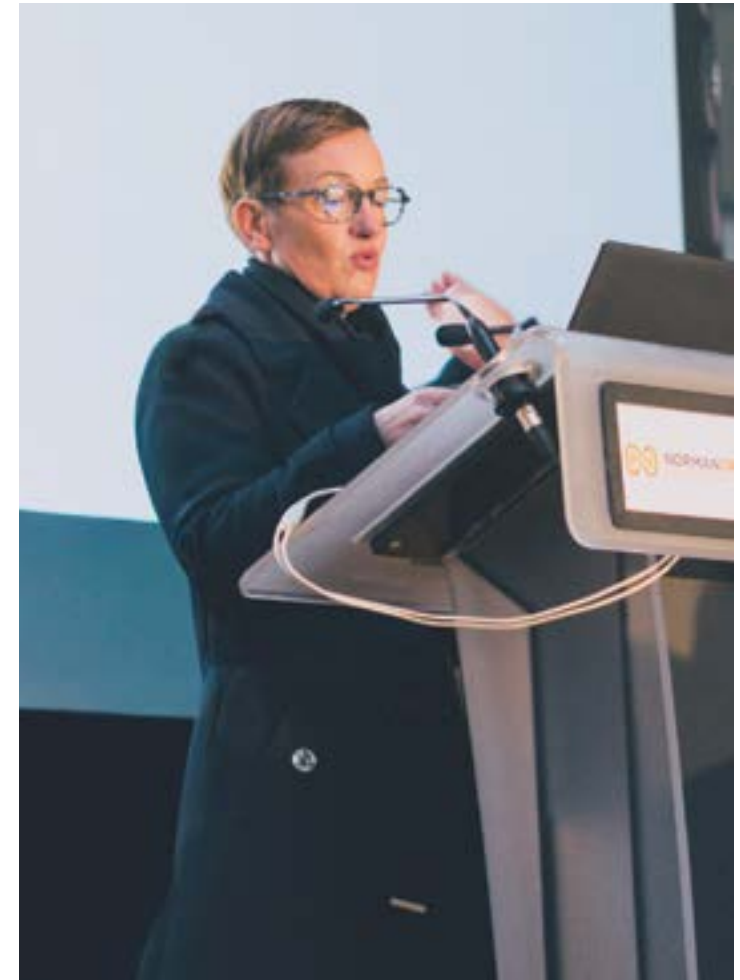
Phase 2 : Travaux du 11 mars 2024 au 24 novembre 2025

- Etudes d'exécution
- Travaux de VRD
- Construction des bâtiments
- Montage du process de tri
- Constat d'achèvement des travaux et du montage (25/11/2025)

Phase 3 : Mise en service du 25 novembre 2025 au 24 avril 2026

- Essai à vide
- Mise en service incendie
- Essai en charge
- Mise en service industriel
- Réception

- 15 décembre 2025 = Inauguration



Inauguration du nouveau centre de tri Normantri



Normantri : zone de réception des déchets

PÔLE ENVIRONNEMENT DE VIRE

Le projet du SEROC et de l'Intercom de la Vire au Noireau est destiné à créer une déchèterie, une unité de transfert des déchets ménagers, et une plateforme de stockage du verre, en remplacement des équipements en place sur le site de Canvie (Vire) devenus obsolètes.

Le nouveau quai de transfert, dont le chantier a débuté en 2025 dans la zone de la Papillonnière à Vire Normandie, s'inscrit dans la continuité des équipements réalisés à Maisoncelles-Pelvey et à Bayeux sur le même modèle.

Cette unité comprendra cinq quais destinés à accueillir à la fois les déchets ultimes et les flux issus de la collecte sélective, permettant ainsi d'optimiser les opérations de transfert.

La mise en service de cet équipement est prévue pour le printemps 2026.

ÉTAT D'AVANCEMENT:

Mai 2023 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre à l'entreprise SAFEGE Consulting filiale de Suez

Phase 1 : Conception de juillet 2023 à septembre 2024

- Relevés de terrain, étude géotechnique, étude faune et flore
- Déclaration aux services de la DREAL
- Permis de construire
- Consultation pour les marchés de travaux

Phase 2 : Travaux de janvier 2025 à avril 2026

- Travaux de VRD
- Construction des bâtiments
- Montage des groupes hydrauliques et des ponts-bascules
- Constat d'achèvement des travaux (printemps 2026)



Unité de transfert de Vire - Septembre 2025



Unité de transfert de Vire - Octobre 2025



Unité de transfert de Vire - Décembre 2025



Réduire

- Réemploi, réparation, réutilisation (p.38)
- Compostage de proximité (p.40)

Réemploi, réparation, réutilisation

Les actions de réemploi conduites par le SEROC et ses partenaires ont pour objectif de détourner un maximum de flux des déchèteries et notamment les flux des bennes « déchets enfouis » qui ne font l'objet d'aucune valorisation à ce jour.

LES RÉCUP'MINUTE

Les Récup' Minute sont présents sur l'ensemble des déchèteries du réseau. Il s'agit d'une zone de gratuité exclusivement réservée aux particuliers, moyennant le passage de leur carte de déchèterie. L'objectif est de détourner des filières de traitement et de mettre à disposition des usagers les objets ou matériaux encore utilisables. Chacun peut déposer et/ou reprendre des objets et matériaux propres, complets et en état de fonctionnement.



Récup' minute d'Isigny-sur-Mer

CAFÉS DES ASTUCIEUX

Les cafés des astucieux, ce sont des ateliers et des visites gratuites et à destination du grand public sur la thématique de la réduction des déchets mais aussi du tri et du compostage. Les ateliers sont organisés dans des lieux partenaires (médiathèques, tiers-lieu).

En 2025, 39 ateliers et visites (unité de transfert de Bayeux, plateforme de compostage de Formigny ont été organisés sur l'ensemble du territoire dont 15 en novembre 2025 au cours de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). 586 personnes y ont participé, soit un

taux de remplissage de 95 %. En mars 2025, les cafés des astucieux ont accueilli 3 conférences événement de Denis Pépin, (spécialiste en France du compostage et du paillage) sur la réduction des résidus de Jardin à Montfiquet, Villy-Bocage et Saint Sever-Calvados. Les ateliers de novembre 2025 ont bénéficié de la communication départementale dans le cadre de l'évènement « Imaginons Demain » porté par la Bibliothèque départementale du Calvados et pour lequel le SEROC était partenaire.



Conférence de Denis PÉPIN



Programme Cafés des astucieux

TEXTILES, OBJETS ET MEUBLES COLLECTÉS PAR LES ASSOCIATIONS



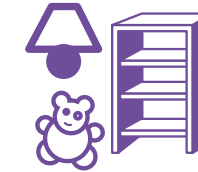
780 tonnes

de textiles collectés

+ 16 % (2024<2025)

114 bornes textiles

sur l'ensemble du territoire
dont 8 situées sur les
déchèteries du SEROC



79 tonnes

d'objets et meubles collectés
et remis dans le circuit de la
réutilisation

sur l'ensemble du territoire

- 27 % (2024>2025)

Les textiles sont collectés majoritairement par la BACER, mais aussi, dans une moindre mesure par l'association AGIR et depuis mars 2025 par Tritex.

Les objets et meubles sont collectés par la BACER et Deuxième Vie Deuxième Chance.

Evolution des tonnages de Récup'solidaire



Explications

Cette forte baisse s'explique par la généralisation des Récup'minute sur les déchèteries. Tous les usagers, moyennant le passage de leur carte de déchèterie, peuvent déposer ou reprendre dans cette zone qui n'est plus exclusivement réservée aux associations. Les tonnages entrants et sortants ne sont pas comptabilisés. Par ailleurs, le partenariat avec Emmaüs, qui venait collecter sur la Déchèterie de Creully s'est arrêté en 2025.

RÉPARE CAFÉ

L'association Deuxième Vie Deuxième Chance de Vire, l'association Répare café de Bayeux et l'association Réparons Ensemble de Grandcamp Maisy ont organisé 32 ateliers en 2025 auxquels 419 personnes ont participé (31 ateliers en 2024, pour 423 participants). Ces ateliers ont permis de réparer 259 objets, soit 57 % des objets apportés. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de 2024 (268 objets réparés, soit 60 % des objets apportés).



Les bénévoles du Répare Café de Bayeux

Compostage de proximité

Le pôle compostage du SEROC est entré en 2025 dans la troisième phase du projet de déploiement du compostage de proximité sur le territoire, dont l'objectif est de permettre à chacun de disposer d'une solution de tri à la source pour les biodéchets encore présents dans les ordures ménagères résiduelles.

Ce déploiement se traduit depuis le 1^{er} janvier 2023 par une intensification des opérations de distribution de composteurs domestiques et l'installation coordonnée de composteurs de quartier et en pied d'immeuble dans les communes du territoire.

Le pôle compostage a également atteint en 2025 l'effectif maximum prévu avec 8 agents de terrain, maîtres et guides composteurs en charge de la gestion du parc de composteurs collectifs et des distributions de

composteurs domestiques, et un responsable. Les deux antennes du pôle (Bayeux et Vire-Normandie) disposent chacune de 4 agents, rayonnant respectivement sur les moitié nord et sud du territoire.

Au 1^{er} janvier 2026, 34 267 foyers disposent d'une solution de compostage proposée par le SEROC, soit environ 79 000 habitants :

- 21 196 en compostage domestique, soit environ 49 000 habitants,
- 3 084 en compostage en pied d'immeuble soit environ 6 700 habitants,
- 10 746 en compostage de quartier soit environ 23 000 habitants,
- Plus de 3 000 personnes disposent également d'une solution de compostage en établissement.



Distribution de composteurs domestiques au Molay-Littry

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

En 2025, 2 514 nouveaux foyers se sont dotés d'un composteur domestique du SEROC, à l'occasion de l'une des 98 opérations de distribution conduites par le pôle compostage. Ce résultat, bien qu'inférieur à celui de l'année 2024, reste élevé et montre qu'un nombre important d'habitants du territoire continue à se mettre à la pratique du compostage.

- 53 permanences hebdomadaires au SEROC ont permis de distribuer 19% des composteurs en 2025, avec une moyenne de 10 composteurs distribués par permanence.
- 45 distributions ponctuelles dans 30 communes différentes du territoire ont permis de distribuer 81% des composteurs en 2025, avec une moyenne de 50 composteurs distribués par opération.

Cela démontre à nouveau la pertinence du service de distribution mobile des composteurs qui permet à chacun de s'équiper à une distance raisonnable de son lieu d'habitation et sur des créneaux horaires variés et adaptés.



2 514 foyers équipés d'un composteur individuel en 2025
- 720 (2024>2025)

Nombre de foyers équipés d'un composteur domestique par adhérent en 2024 et 2025

	2024	2025	2024/2025	TOTAL NBRE DE FOYERS ÉQUIPÉS
COLLECTEA (ISIGNY OMAHA INTERCOM ET BAYEUX INTERCOM)	1 793	864	- 51,8 %	10 442
CDC SEULLES TERRE ET MER	562	1 163	+ 106,9 %	4 991
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	639	262	- 59,0 %	3 588
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	240	225	- 6,3 %	2 175
Total	3 234	2 514	- 22,3 %	21 196

Taux d'équipement moyen en composteurs domestiques par adhérent

ADHERENT	TAUX MOYEN 2024	TAUX MOYEN 2025	PROGRESSION
COLLECTEA	32,8 %	35,8 %	+ 3,1 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	25,2 %	31,3 %	+ 6,2 %
PRE-BOCAGE INTERCOM	29,7 %	32,4 %	+ 2,7 %
SEULLES TERRE ET MER	37,1 %	41,9 %	+ 4,8 %
Total général	31,0 %	34,8 %	+ 3,8 %



Explications aux usagers des règles de base pour bien composter

LE COMPOSTAGE COLLECTIF

En 2025, le pôle compostage a poursuivi ses objectifs de déploiement : 216 sites de compostage collectif supplémentaires ont été mis en service (contre 109 en 2024) :

- 162 sites de compostage collectif de quartier (contre 71 en 2024)
- 41 sites de compostage en pied d'immeuble (contre 10 en 2024)
- 13 sites de compostage autonome en établissement (contre 29 en 2024)

Les nouveaux sites de quartier et en pied d'immeuble permettent à 8 237 foyers supplémentaires de disposer d'une solution de tri à la source pour leurs déchets alimentaires. Cela représente environ 18 000 personnes.

- 6 652 foyers supplémentaires en compostage de quartier
- 1 585 foyers supplémentaires en compostage en pied d'immeuble

Les foyers qui disposent d'un site de quartier mis en service en 2025 résident dans les communes d'Asnelles, d'Aunay-Sur-Odon, de Bayeux, de Castillon, de Champ-du-Boult, de Coulonces, de Courson, de Fontenay-Le-Pesnel, de Fontenermont, de Grandcamp-Maisy, de La Cambe, de Landelles-et-Coupigny, du Molay-Littry, de Maisoncelles-la-Jourdan, de Mesnil-Clinchamps, d'Osmanville, de Port-en-Bessin-Huppain, de Roullours, de Saint-Gabriel-Brécý, de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont, de Saint-Manvieu-Bocage, de Saint-Martin-des-Entrées, de Saint-Paul-du-Vernay, de Saint-Sever-Calvados, de



216 nouveaux sites de compostage collectifs en 2025

Saint-Vigor-le-Grand, de Sept-Frères, de Truttemer-le-Grand, de Vaudry, de Villers-Bocage, et de Vire.

Les foyers qui disposent d'un site en pied d'immeuble mis en service en 2025 résident dans les communes d'Aunay-sur-Odon, Bayeux, Hottot-les-Bagues, Vaux-sur-Aure et Vire.

Au 1^{er} janvier 2026, 66 communes et communes déléguées disposent de sites de compostage collectif de quartier ou en pied d'immeuble. 452 sites de compostage collectif actifs sont gérés par le pôle compostage, dont 244 sites de compostage de quartier, 77 sites en pied d'immeuble et 131 sites de compostage autonome en établissement.

Les 13 sites de compostage autonome en établissement mis en service en 2025 concernent :

- 4 établissements scolaires
- 3 hôtels/restaurants – Établissements d'hébergement
- 2 EHPAD / Établissement sanitaire et social
- 1 cuisine centrale
- 1 crèche
- 1 entreprise tertiaire

Ces établissements équipés en 2025 sont situés dans les communes de Bayeux, de Caumont-L'Éventé, du Plessis-Grimoult, de Saint-Manvieu-Bocage, de Saint-Vigor-Le-Grand, de Sommervieu, de Vierville-Sur-Mer, de Villers-Bocage, de Villy-Bocage et de Vire.

Depuis 2023, 367 sites de compostage collectif ont été déployés sur le territoire, dont 239 sites de compostage de quartier, 63 sites de compostage en pied d'immeuble et 65 sites de compostage autonome en établissement.



Brassage composteur collectif - Vire novembre 2025

Nombre de sites de compostage collectif par type et par adhérent, mis en service en 2025, et total de sites actifs par type et par adhérent

ADHERENT	TYPE QUARTIER 2025	TYPE PIED D'IMMEUBLE 2025	TYPE ÉTABLISSEMENT 2025	TOTAL ÉQUIPÉS EN 2025	TOTAL GÉNÉRAL
COLLECTEA	59	10	5	74	211
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	71	30	4	105	145
PRE-BOCAGE INTERCOM	26	1	4	31	67
SEULLES TERRE ET MER	6	0	0	6	29
Total général	162	41	13	216	452

Le cumul des foyers équipés d'un composteur individuel du SEROC et/ou disposant d'un site de compostage collectif de proximité permet de déterminer un taux d'équipement moyen par commune.

Taux d'équipement des foyers du SEROC en composteurs domestiques et collectifs

ADHERENT	TAUX MOYEN D'ÉQUIPEMENT 2025
COLLECTEA	47,6 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	44,6 %
PRE-BOCAGE INTERCOM	38,0 %
SEULLES TERRE ET MER	60,5 %
Total général	46,2 %



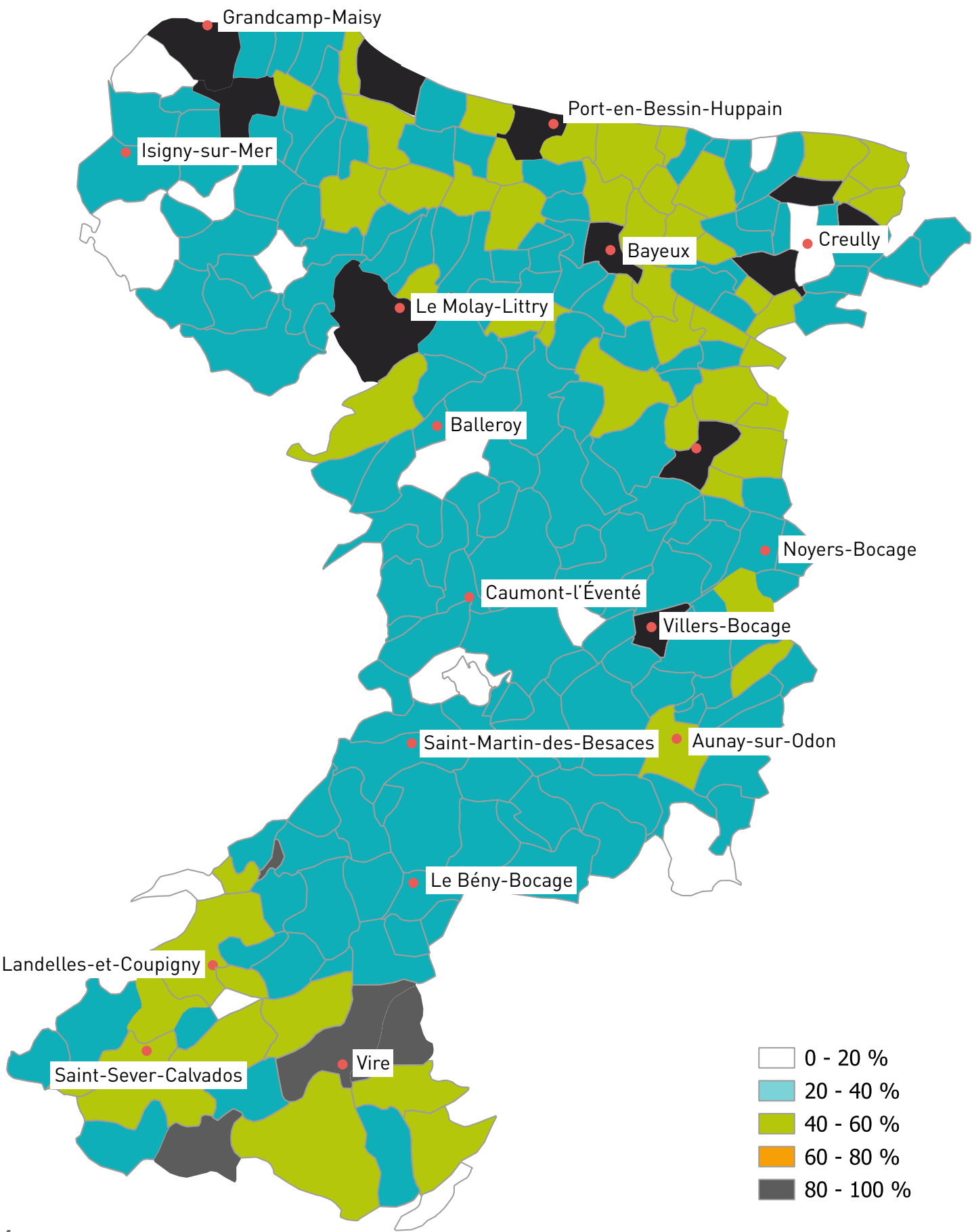
46 % des foyers du territoire disposent d'au moins une solution proposée par le SEROC pour trier leurs déchets alimentaires

(À l'échelle du territoire au 1^{er} janvier 2026)



Composteurs collectifs - Vaux-sur-Aure

Représentation du taux d'équipement par commune du SEROC au 1^{er} janvier 2026 en composteurs individuels et collectifs



Informer

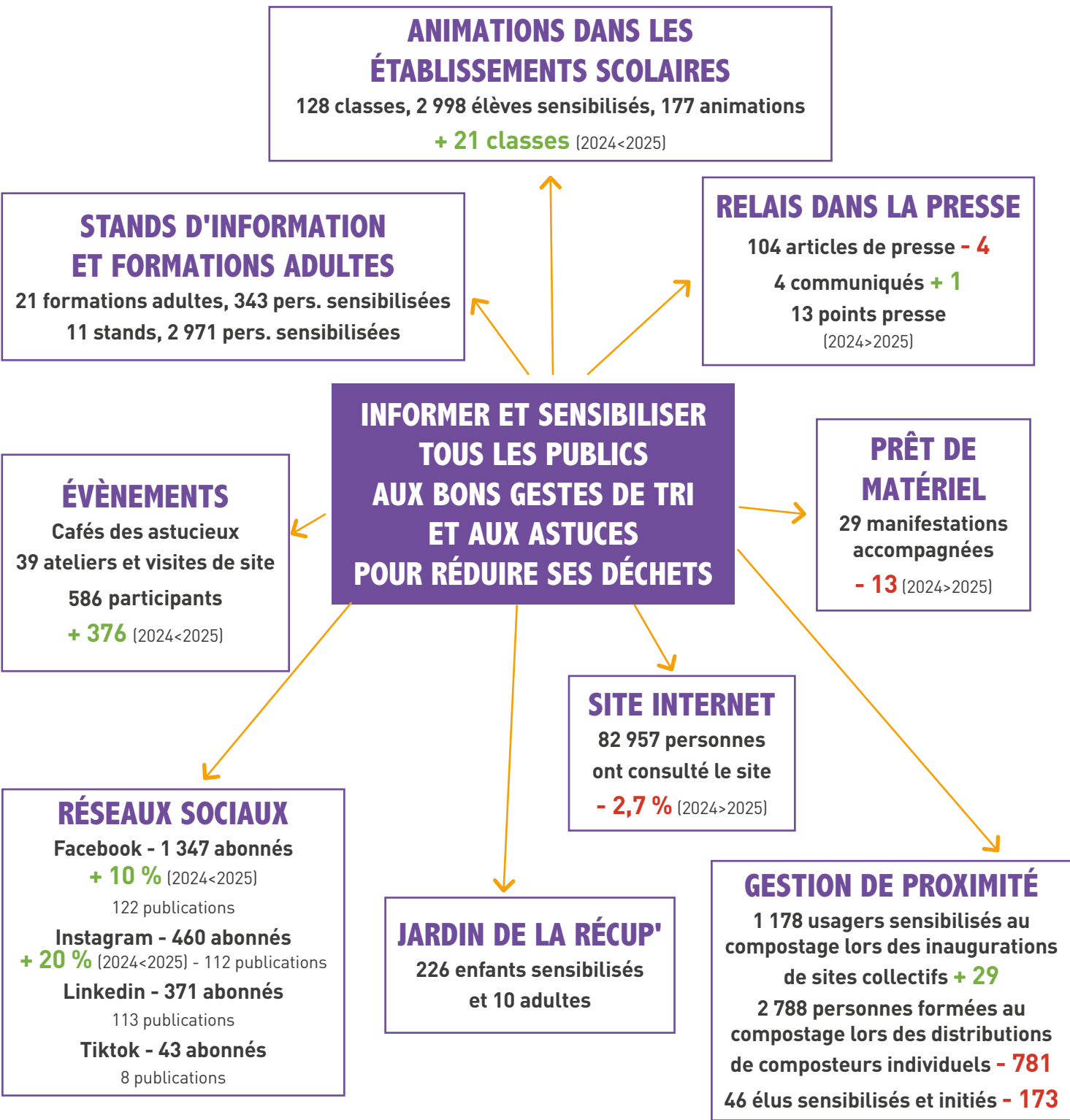
- Sensibilisation des publics (p.46)

Sensibilisation des publics

BILAN DES ACTIONS MENÉES



11 146 personnes sensibilisées sur l'année
soit **+ 17 %**



Explications

Les chiffres sont relativement stables par rapport à l'année 2024. On constate une hausse du nombre de classes qui ont bénéficié d'au moins une animation du SEROC. Le syndicat reste bien présent dans la presse, avec une couverture significative des opérations de déploiement de composteurs collectifs notamment. Les réseaux sociaux ne cessent de gagner des abonnés. En 2025, l'usage de la vidéo a fait irruption dans les outils de communication du syndicat avec un impact interne et externe non négligeable. La communication papier en toutes boîtes aux lettres reste pertinente car elle permet de toucher l'ensemble des foyers du territoire. D'une façon générale, on constate que c'est la communication multisupport qui est efficace. Enfin, le pôle compostage contribue à hauteur de 36% à la sensibilisation des publics.

Prêt de matériel

ADHÉRENT	COMMUNE	STRUCTURE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
COLLECTÉA	BAYEUX	Particulier	1
COLLECTÉA	BAYEUX	APE Ecole Saint-Joseph	2
COLLECTÉA	SAINT-PAUL-DU-VERNAY	Association Saint-Paul Anim'	2
COLLECTÉA	BAYEUX	APE Ecole Louise Laurent	1
COLLECTÉA	ELLON	Comité des fêtes	2
COLLECTÉA	CREULLY-SUR-SEULLES	Association SOPHIA	1
COLLECTÉA	BAYEUX	Association GEM et TOI	1
COLLECTÉA	BAYEUX	APE Ecole Bellevue	1
COLLECTÉA	LE TRONQUAY	Les Bons plants d'Elise	1
COLLECTÉA	BAYEUX	Corporation Saint-Fiacre	1
COLLECTÉA	BLAY	Particulier	1
COLLECTÉA	BAYEUX	Comité des loisirs Ecole d'Argouges	1
COLLECTÉA	COMMES	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	ELLON	Association la Vallière Montmirel	1
COLLECTÉA	RYES	Comité de jumelage	1
COLLECTÉA	LE BREUIL-EN-BESSIN	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	LE MOLAY-LITTRY	Mairie	1
COLLECTÉA	ELLON	Mairie	1
COLLECTÉA	VAL-DE-DRÔME	APE Val-de-Drôme	1
COLLECTÉA	BAYEUX	Mairie	1
COLLECTÉA	CAMPIGNY	Amicale des chasseurs	1
COLLECTÉA	AGY	Association Ultrabutane	1
STM	CREULLY-SUR-SEULLES	La Compagnie des Airs Sauvages	1
PBI	MAISONCELLES-PELVEY	Association Le Charme au Choeur de mon village	1
PBI	DIALAN-SUR-CHAINE	Association familiale de Jurques	1
PBI	LES MONTS-D'AUNAY	Club Judo Aunay	1
TOTAL			29

Formations adultes

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
MAIRIE	VIRE	1
RIVIÈRE ET BOCAGE	VIRE	1
CENTRE DE LOISIRS DE LA DATHÉE	VIRE	1
ASSOCIATION L'ÉTAPE	VIRE	1
RÉSIDENCE CHARLES DE GAULLE	VIRE	1
RÉSIDENCE SAINTE-ANNE	VIRE	1
BIOCOOP	VIRE	1
MFR	VIRE	1
ACSEA	BAYEUX	3
GEM & TOI	BAYEUX	1
EHPAD SAINT-JOSEPH	ISIGNY-SUR-MER	1
ASSOCIATION LE FESTIVAL	LE MOLAY-LITTRY	1
PIERCAN	PORT-EN-BESSIN	1
OFFICE DU TOURISME	ISIGNY-SUR-MER	1
CHÂTEAU SAINT-GILLES	GUÉRON	1
PBI	AUNAY-SUR-ODON	1
MAIRIE	AUNAY-SUR-ODON	2
TOTAL		21

Stands

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
IVN	VIRE	9
FORUM DES ASSOCIATIONS	VILLERS-BOCAGE	1
FOIRE D'AUTOMNE	VILLERS-BOCAGE	1
TOTAL		11

ZOOM SUR... LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

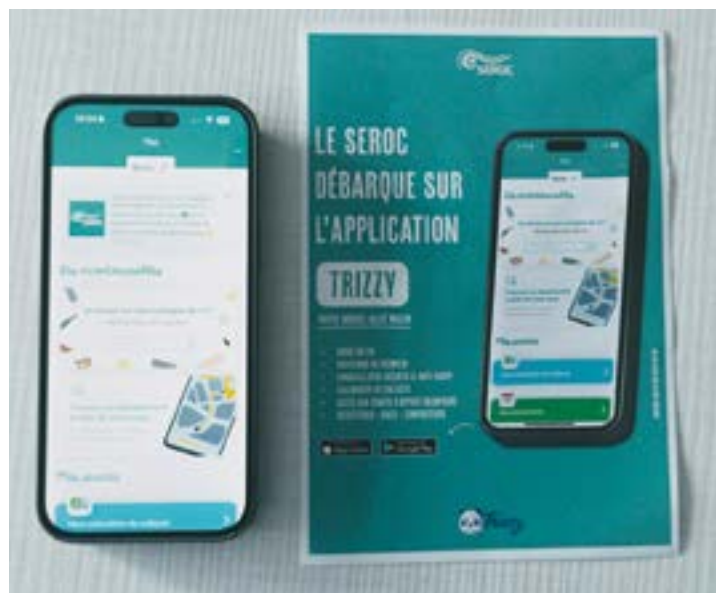
Site internet, newsletter, Trizzy

La page d'accueil du site internet a été retravaillée et modernisée et un bandeau d'annonce a été développé pour mettre en avant des informations ponctuelles. En 2025, le site du SEROC enregistre 82 957 visites, soit une légère baisse de - 2,7 %. Cette diminution est toutefois à relativiser : elle s'explique principalement par la suppression temporaire des cartes Google Maps sur le site car devenues payantes. L'engagement des usagers progresse. On observe 3 actions par visite (+ 3,4 %), signe que les visiteurs cliquent, naviguent et consultent davantage de contenus.

Par ailleurs, la newsletter a fait son retour parmi les supports utilisés par la collectivité. 10 ont été envoyées en 2025 avec un taux d'ouverture de 57 %. L'application Trizzy a été mise en service. Elle compte aujourd'hui seulement 7 utilisateurs actifs.

Réseaux sociaux

Une nouvelle ligne éditoriale a été validée et mise en place sur les réseaux. Le ton et le style se veulent accessible et pédagogique, inspirant et engageant, professionnel mais humain. Par ailleurs, la fréquence de publication a été multipliée par trois. Le SEROC est désormais présent sur LinkedIn et Tik Tok, en plus de Facebook et Instagram. Au total, 403 publications ont été diffusées, avec une présence équilibrée sur Facebook, Instagram et LinkedIn, chacun représentant environ un quart des publications. Le nombre de publications varie selon les réseaux sociaux, car certains contenus ne sont pas adaptés à toutes les plateformes ni à toutes les cibles. Côté contenu, le compostage et la gestion de proximité constituent le premier thème abordé (19 %, 64 posts), devant les Cafés des Astucieux (16 %) et les déchèteries (13 %).



L'application Trizzy

Cette répartition s'explique par plusieurs facteurs : d'abord, une communication renforcée autour du déploiement massif du compostage individuel et collectif ; ensuite, la place centrale des Cafés des Astucieux, qui représentent l'action phare de la politique de prévention du syndicat ; enfin, la compétence déchèteries, fortement identifiée par les usagers, et qui reste un pilier de l'image du SEROC. La communication sur les animations jeunesse et adultes est restée limitée. L'objectif pour 2026 est donc de communiquer davantage sur ce sujet. La thématique « SEROC marque employeur » représente 10 % des publications, avec 39 posts. Ces contenus ont généré 18 % des réactions par thématique et près de 20 % des vues totales sur l'ensemble des sujets, en faisant l'un des thèmes les plus engageants.



.... L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées chez les adhérents :

- Passage au bac jaune sur STM (relativement peu accompagné par le SEROC)
- Passage au bac jaune sur PBI (septembre à décembre), très accompagné par le SEROC, avec la création de nouveaux outils :
 - Un cabas de tri
 - Un disque de tri
 - Une refonte partielle du mémo-tri
 - La création d'autocollants sur mesure
 - La formation des agents de collecte et l'organisation d'une visite d'un centre de tri
 - Le travail en partenariat sur le recrutement et les missions d'ambassadeurs de tri

- Demi-année blanche de la redevance incitative sur IVN (à partir du 5 mai) avec la distribution de sacs translucides. Le service Animation territoriale a été présent pour accompagner la distribution des sacs translucides en mars et décembre 2025. Le pôle Animation a conçu une exposition sur mesure pour montrer qu'en triant correctement, le poids de la poubelle d'ordures ménagères peut être divisé par deux. De nombreux déchets ont été exposés, permettant ainsi de répondre aux questions des usagers sur les consignes de tri. Le pôle compostage a distribué des composteurs individuels, expliqué le compostage collectif, et recueilli les demandes d'usagers souhaitant avoir accès à un composteur collectif.

- Année blanche pour la tarification incitative sur Collectéa (pas d'opération menée en commun).

En bref

Seul IVN fonctionne encore avec des sacs (translucides et jaunes), les autres adhérents fonctionnant désormais en bacs noirs et jaunes.

Le service Animation territoriale se tient à la disposition de ses adhérents pour accompagner la mise en place de ces politiques incitatives. Elles sont en effet un levier puissant de changement de comportement et une occasion à saisir pour rappeler les consignes de tri et encourager au compostage domestique et collectif.



Exposition sur le tri.



Disque du tri



Cabas de tri

NOUVEAUTÉS EN 2025

RÉOUVERTURE DU JARDIN DE LA RÉCUP'

Après 5 années de travaux, le Parc, désormais dénommé « Le Jardin de la Récup », a réouvert ses portes aux scolaires comme c'était le cas auparavant, mais aussi aux centres de loisirs. Le lieu, et les animations proposées se révèlent être particulièrement percutant pour ce public. Voici la liste des écoles et centres de loisirs accueillis sur le site : écoles du Molay-Littry, de Caumont-l'Eventé, centres de loisirs de Creully, de Saint-Martin-des-Entrées, de Saint-Aubin-sur-Mer, de Bayeux

Toutes les intercommunalités adhérentes ont été représentées par au moins un groupe de visiteurs.



La plaquette d'animations

4 ateliers sont proposés au choix des enseignants :

- Plantation, compostage et paillage : entretien et plantation dans les carrés de potager
- Un toit pour les animaux : création d'abris pour la petite faune
- Fais chanter le vent : création de mobiles sonores
- Bienvenue au Grand Hôtel : construction d'un hôtel à insectes

Une animation a également été créée à destination des 3/6 ans.



L'accueil des scolaires

Par ailleurs, des ruches ont trouvé leur place sur le site, installées et gérées par l'apiculteur de Longues-sur-Mer Benjamin Eustache.

Un contrat d'entretien annuel avec l'ESAT des Foyers de Cluny a été signé en janvier 2025.

Enfin, le kiosque a été entièrement rénové (couverture, fenêtres, peinture, isolation) pour permettre son aménagement intérieur en 2026.



Les ruches

La communication se fait de manière progressive :

- Un nouveau panneau a été créé et apposé à l'entrée du site.

- Une plaquette a été réalisée pour présenter les animations. Il était nécessaire de faire une communication spécifique pour faire connaître le lieu auprès des établissements scolaires. Par ailleurs, les ateliers liés au Jardin de la Récup' ont intégré la page web des animations scolaires sur le site du SEROC. Une page dédiée au Jardin de la Récup' a également été créée.



Panneau d'entrée



Le kiosque rénové

CAMPAGNE DE PROMOTION DU COMPOSTAGE DE PROXIMITE - ANNÉE 3

Tout comme les deux années passées, le compostage était la thématique principale de communication pour 2025 en raison de l'opération de déploiement à grande échelle du compostage domestique et collectif. Une aide est accordée par le Fonds Vert sur l'ensemble des dépenses de communication engagées. La campagne de communication s'est articulée autour de 4 projets différents :

- Déclinaison de la communication institutionnelle :

- Mise à jour de nombreux documents : la refonte de la signalétique pour la subvention ADEME, la création d'un support pour les récoltes de compost, la création d'un dépliant pour rappeler les bonnes consignes d'usage des composteurs collectifs, la mise à jour du livret compostage collectif, la refonte du flyer général, la refonte du flyer pour les inaugurations, la mise à jour du kit de communication à destination des mairies, la mise à jour et l'impression des affichettes qui visent à limiter les erreurs dans les composteurs collectifs.
- Rédaction et mise en page du livret « Compostage domestique ».
- Déclinaison de la communication pour les réseaux sociaux.
- Déclinaison de la communication sur la remorque du vélo du service.
- Création de cartes recensant tous les points de compostage par commune.



Le guide pratique du compostage domestique



Le vélo du pôle compostage

- **La création d'un nouvel outil pédagogique itinérant : la Tapisserie du Compostage** : sous la forme d'une bâche de 11 mètres de long, le SEROC propose une réécriture historique et volontairement anachronique de la Tapisserie de Bayeux via cette Tapisserie du Compostage aux couleurs vives, pour faire sourire, interpeller mais aussi pour faire réfléchir à la gestion de nos ordures. Ce détournement décalé et assumé de la Tapisserie originale s'inscrit dans la campagne de sensibilisation au compostage de proximité auprès des habitants du territoire. Elle sera mise à disposition de toute structure du territoire qui en fait la demande (prêt) à compter du printemps 2026.



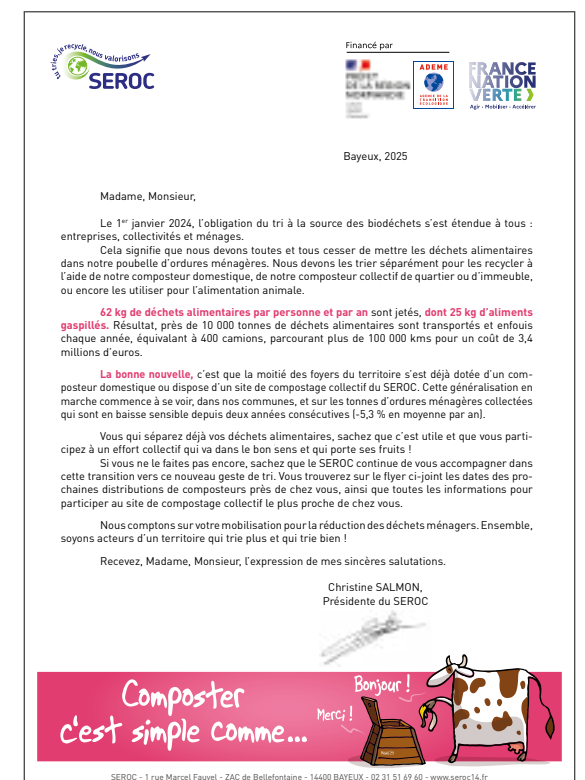
La tapisserie sur la thématique du compostage

- Enfin, l'année 2025 a été la dernière année **d'utilisation des visuels Heula** avec une nouvelle campagne de communication dans les cinémas de septembre à décembre 2025 (44 300 de vues) (motion design du visuel vert avec les vikings), une campagne de grand affichage en octobre 2025, un réassort de mugs, la réédition des cartes postales, l'achat de tabliers (rappelant les déchets de cuisine et de table), et l'utilisation sur nos supports (carte de vœux, rapport annuel, article web et réseaux).

Un courrier de relance floqué Heula a été envoyé à l'ensemble des habitants du territoire avec des dates précises de distribution de composteurs par territoire et la promotion du compostage collectif. Contrairement au courrier envoyé fin 2023, l'envoi a été fait par adhérent sur 4 périodes différentes. Suite à l'envoi de ce courrier, 1362 composteurs ont été distribués. L'envoi de ce courrier a permis de booster les distributions de composteurs individuels, mais aussi les demandes de participation à des sites collectifs.



L'enveloppe estampillée Heula



La lettre de relance



Indicateurs financiers

- Indicateurs économiques (p.55)
- Liste des marchés en cours (p.58)

Indicateurs économiques

Le SEROC étant assujéti à la TVA, tous les montants sont en euros hors taxe.

FONCTIONNEMENT

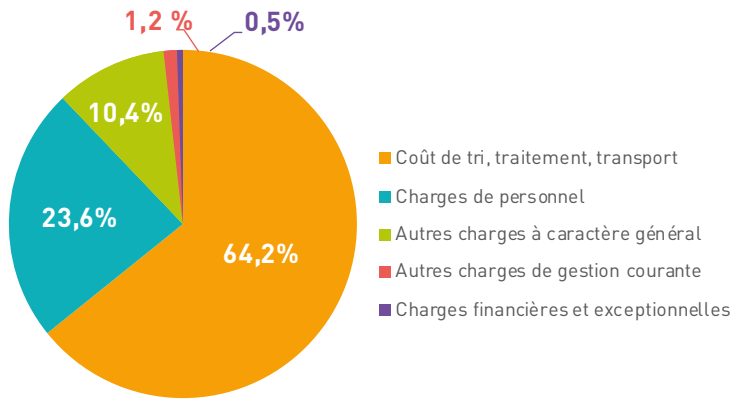
Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	RÉALISÉ 2024	RÉALISÉ 2025	EVOLUTION EN €
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	9 442 378,83 €	9 359 562,52 €	- 82 816,31 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 690 071,98 €	2 967 718,64 €	277 646,66 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	160 202,48 €	154 354,11 €	- 5 848,37 €
66 - CHARGES FINANCIERES	18 879,29 €	67 509,59 €	48 630,30 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4 002,91 €	0 €	- 4 002,91 €
TOTAL	12 315 535,49 €	12 549 144,86 €	233 609,37€

Explications

2025 est une année stable avec des coûts maîtrisés. La légère baisse des dépenses de fonctionnement à caractère générale est due notamment à la baisse des tonnages des adhérents en 2025 ce qui a permis d'absorber la hausse de TGAP.

Répartition des dépenses réelles



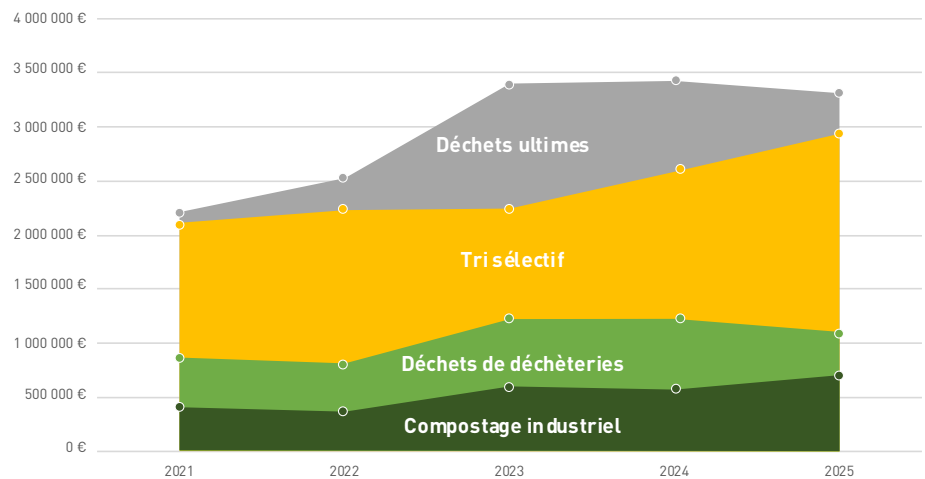
Focus dépenses

- La forte réduction des déchets d'ordures ménagères (- 10,8 % en 2025 par rapport à 2024) a permis une baisse de presque 370 000 € par rapport aux prévisions budgétaires.

L'augmentation de la TGAP imposée par l'Etat a donc été compensée par cette baisse des tonnages.

Cette économie sur le traitement des ordures ménagères a également permis d'absorber l'augmentation des coûts de traitement des recyclables + 210 000 € liée à la forte augmentation des tonnages (+ 7,2 % en 2025 par rapport à 2024).

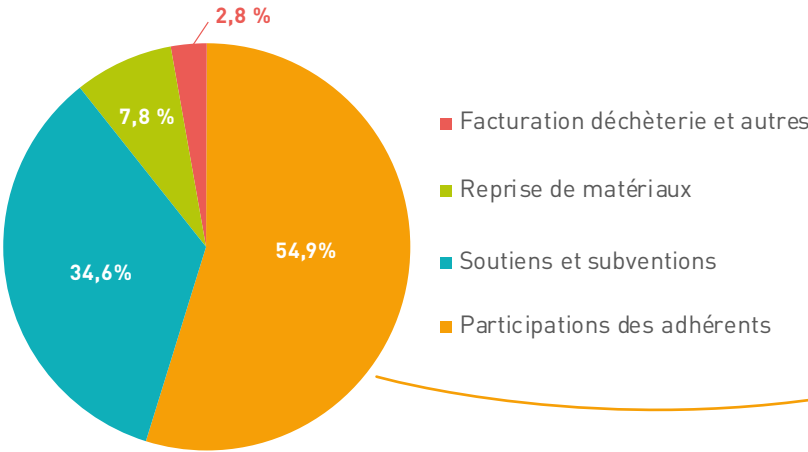
Évolution des dépenses de traitement par déchets



Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	RÉALISÉ 2024	RÉALISÉ 2025	ÉVOLUTION EN €
013 - ATTENUATION DE CHARGES	67 093,15 €	76 411,74 €	9 318,59 €
70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	1 794 963,00 €	1 516 338,47 €	-278 624,53 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 911 947,26 €	13 767 094,21 €	2 855 146,95 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	104 180,15 €	2 225,51 €	-101 954,64 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	596,85 €	31 141,59 €	30 544,74 €
78 - PROVISIONS	699 607,84 €	- €	-699 607,84 €
Recettes réelles	13 578 388,25 €	15 393 211,52 €	1 814 823,27 €

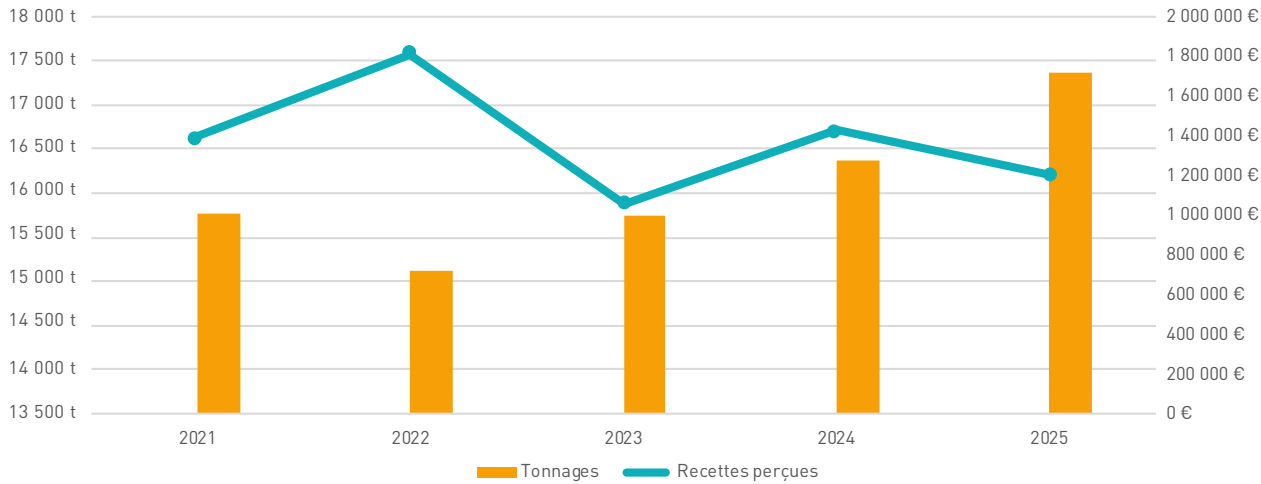
Répartition des recettes réelles



En bref

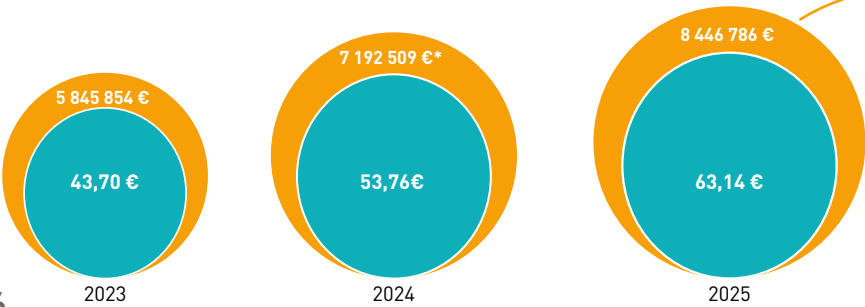
- Soutien Citéo : 4,2 millions de recettes (+ 1,4 millions d'euros par rapport aux prévisions). Ces recettes sont liées aux performances de tri de chacun des usagers.
- - 15,5 % de recettes de reventes de matériaux : - 220 000 € par rapport à 2024
- + 17,4 % de participations des adhérents : + 1 254 277 € par rapport à 2024

Évolution des recettes issues de la vente des matériaux entre 2019 et 2025



La conjoncture économique a engendré une baisse des reventes de matériaux et ce malgré l'augmentation des tonnages collectés.

Évolution des contributions entre 2023 et 2025



*La reprise des excédents et provisions constituées par le syndicat a permis de réduire la contribution par habitant en 2024.

- Montant de la contribution globale
- Contribution par habitant

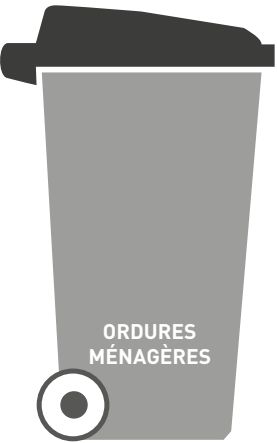
PRENONS L'EXEMPLE DE GEORGES, HABITANT D'ISIGNY-SUR-MER



CHIFFRES BASÉS SUR LE TONNAGE 2025

Le coût par habitant prend en compte les charges de structure, la communication, la prévention, le transport, le traitement, le tri, la valorisation matière et/ou énergétique, l'élimination, les soutiens, les subventions, la TGAP et la mutualisation des contributions des collectivités adhérentes.

Georges a payé **37 €** pour **la gestion et le traitement des déchets** qu'il a apporté en **déchèterie**.



Georges a payé **32 €** pour le **traitement de ses ordures ménagères**.

Grâce au tri de Georges et de chaque habitant du SEROC



il a été déduit
-11 € =
de la facture de Georges.

- **0,9 €** valorisation des emballages en verre
- **10,1 €** valorisation du papier et des emballages

COÛT POUR L'HABITANT : 58 € *



Les chiffres présentent le coût du traitement des déchets, ils n'incluent pas les coûts de collecte. Chiffres basés sur le tonnage 2025.

Liste des marchés en cours

SERVICE	OBJET DE LA PRESTATION	DURÉE MAXI	TITULAIRE	MONTANT HT 2025	DATE DE FIN DU MARCHÉ
ADMINISTRATIF	Mission d'audit, conseil et assistance pour passation et suivi des marchés d'assurances	-	ARIMA CONSULTATION (75)	1 850,00 €	31/12/2025
	Assurance dommages aux biens et risques annexes centre exploitation	5 ans	SMACL (79)	6 745,75 €	31/12/2025
	Assurance protection juridique collectivité	5 ans	PILLIOT (62)	500,00 €	31/12/2025
	Remise et collecte du courrier	-	LA POSTE	5 415,77 €	31/12/2025
	Entretien des locaux du siège	5 ans	DECA PROPRETE (61)	14 861,14 €	30/09/2026
	Maintenance serveur et postes informatiques	-	OSINX	8 200,88 €	31/12/2025
	Location machine à affranchir		PITNEY BOWES	337,72 €	31/01/2026
	Maintenance ascenseur	-	OTIS	775,53 €	31/03/2027
	Location et maintenance full service copieurs	-	KOESIO	4 297,81 €	31/12/2025
	Abonnement Fibre	-	AF TELECOM	1 908,00 €	-
	Maintenace installation téléphonique	-	AF TELECOM	3 665,40 €	-
	Maintenance et abonnement Berger Lerault	-	BERGER LEVRAULT	4 039,00 €	-
	Location longue durée installation téléphonique	-	GRENKE	1 431,00 €	30/06/2030
	Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus	5 ans	SMACL (79)	392,34 €	31/12/2025
COMPOSTAGE INDUSTRIEL	DSP Formigny	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	470 230,00 €	30/04/2026
	DSP Ryes	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	230 552,73 €	30/04/2026
DÉCHÈTERIES	Transport, valorisation et élimination du tout-venant des déchèteries	5 ans	SPEN VALAMBRAY (14)	468 373,45 €	31/12/2027
	Valorisation et élimination des gravats des déchèteries	5 ans	SACAB (14)	23 697,14 €	31/12/2027
	Mise à disposition de bennes et traitement des déchets de plâtre issus des déchèteries	5 ans	VRVN (14)	45 019,83 €	31/03/2025
	Enlèvement et traitement des DMS	5 ans	TRIADIS (76)	134 976,19 €	31/12/2027
	Mise à disposition de bennes, transport et traitement des déchets d'amiante liée issus des déchèteries	5 ans	VRVN (14)	27 960,36 €	31/12/2027
	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchèterie à Bayeux	-	SAFEGE / AVANT-PROPOS	60 736,77 €	-
	Contrôleur technique pour la construction d'une déchèterie à Bayeux	-	QUALICONSULT	4 459,68 €	-
	CSPS extension de la déchèterie de Creully	-	QUALICONSULT	1 299,70 €	-
	CSPS pour la construction d'une déchèterie à Bayeux	-	SOCOTEC	2 092,50 €	-
	Mission géotechnique pour la construction d'une déchèterie à Bayeux	-	SEMOFI	4 225,00 €	-
	Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la déchèterie de Creully	-	INGE INFRA / GINGER BURGEAP	24 784,67 €	-
	MISE EN BALLE CARTON DECHETERIES	4 ans	SA AFM RECYCLAGE	35 935,86 €	31/12/2027
	ETUDE PLATEFORMES COMPOSTAGE ET SORTIE DSP	-	SARL SAGE ENGINEERING / PARME	16 250,00 €	-
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux	-	MASTELLOTTTO	1 389 843,28 €	-
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux	-	MASSELIN TERTIAIRE	- 306,74 €	-
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux	-	CLOSYSTEM	0,00 €	-
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux	-	ABSCIS BERTIN	825 651,42 €	-
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux	-	MASSELIN TCE	- 3 778,51 €	-
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux	-	OMNIPESAGE	0,00 €	-
	Travaux extension déchèterie Creully	-	MARTRAGNY	446 432,65 €	-
	Travaux extension déchèterie Creully	-	CITEOS	47 814,00 €	-
	Travaux extension déchèterie Creully	-	NGE PAYSAGE	4 333,39 €	-

SERVICE	OBJET DE LA PRESTATION	DURÉE MAXI	TITULAIRE	MONTANT HT 2025	DATE DE FIN DU MARCHÉ
DÉCHETS ULTIMES	Traitement des ordures ménagères secteur Nord	5 ans	SPEN (50)	1 768 933,01 €	31/12/2027
	Traitement des ordures ménagères secteur Centre	5 ans	SPEN BILLY (14)	407 639,95 €	31/12/2027
	Traitement des ordures ménagères secteur Sud	5 ans	LES CHAMPS JOUAULT (50)	525 304,87 €	31/12/2027
	Fourniture de bio-seaux	3 ans	COLLECTAL	13 860,00 €	31/12/2025
SERVICES MULTIPLES	Groupement de commande fourniture d'électricité des déchèteries	1 an	TOTALENERGIES (75)	9 441,60 €	31/12/2025
	Fourniture de composteurs	3 ans	EMERAUDE (22)	129 267,00 €	31/12/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Maisoncelles Pelvey	4 ans	LE GOFF BREHALAISE (50)	113 389,24 €	31/12/2025
	Location et entretien des vêtements de travail	5 ans	ANETT (14)	45 036,29 €	30/09/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Bayeux	5 ans	LE GOFF BREHALAISE (50)	585 919,12 €	30/06/2028
	Fourniture, pose et dépannage des pneumatiques	4 ans	LAGUERRE (14)	13 046,61 €	23/05/2028
	Groupement de commande fourniture d'électricité du centre d'exploitation et des unités de transfert des déchets	1 an	OCTOPUS / TOTALENER- GIES (75)	64 381,62 €	31/12/2025
	Assurance dommages aux biens et risques annexes déchèteries et unités transfert	5 ans	SMACL (79)	30 514,37 €	31/12/2025
	Assurance responsabilité civile générale et pollution à l'environnement	5 ans	SMACL (79)	16 864,93 €	31/12/2025
	Assurance flottes véhicules, marchandises transportées et auto collaborateur	5 ans	SMACL (79)	33 698,60 €	31/12/2025
	Assurance des risques statutaires des agents	4 ans	SA RELYENS SPS	80 677,44 €	31/12/2028
	Fourniture de tickets restaurants	4 ans	SWILE	108 528,00 €	31/12/2028
	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire	-	SAFEGE / AVANT-PROPOS	99 105,90 €	-
	Contrôleur technique pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire	-	SOCOTEC	2 035,00 €	-
	CSPS pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire	-	BUREAU VERITAS	2 971,79 €	-
	TRAVAUX CONSTRUCTION UT VIRE	-	EIFFAGE	680 956,83 €	-
	TRAVAUX CONSTRUCTION UT VIRE	-	TEIM	36 335,30 €	-
	TRAVAUX CONSTRUCTION UT VIRE	-	LEGRAS	18 043,65 €	-
	TRAVAUX CONSTRUCTION UT VIRE	-	ABSCIS BERTIN	1 127 267,56 €	-
	TRAVAUX CONSTRUCTION UT VIRE	-	ABSCIS BERTIN	62 899,12 €	-
	TRAVAUX CONSTRUCTION UT VIRE	-	PRECIA MOLEN	0,00 €	-
	DERATISATION UT MAISONCELLES PELVEY	4 ans	NETTO DECOR	684,00 €	31/12/2025
	DERATISATION CANVIE	4 ans	NETTO DECOR	141,00 €	31/12/2025
	VERIFICATION ANNUELLE DES EXTINCTEURS	-	DESAUTEL	3 774,79 €	31/01/2027
	VERIFICATION ANNUELLE DESENFUMAGE	-	DESAUTEL	939,12 €	31/01/2027
	VERIFICATION ANNUELLEDETECTION INCENDIE	-	DESAUTEL	344,38 €	31/01/2027
	Vérification annuelle pont bascule	-	OMNIPESAGE	5 924,00 €	31/12/2025
	Vérification sprinklers	-	BUREAU VERITAS	400,00 €	31/12/2025
	Maintenance portes sectionnelles	-	AXE PRO	1 550,00 €	30/06/2027
	Maintenance logiciels	-	TRADIM	12 000,00 €	31/12/2026
	Maintenance Karcher	-	KARCHER	1 098,00 €	31/12/2027
	Analyses des eaux	-	EUROFINS	1 750,00 €	31/12/2025
TRANSPORT (RÉGIE)	Location longue durée de deux camions	5 ans	LOCAMAX (14)	63 356,68 €	31/12/2028
	Location longue durée de deux camions	5 ans	FRAIKIN (92)	5 092,21 €	31/12/2023
	Location longue durée d'un camion	5 ans	LOCAMAX (14)	24 926,00 €	13/06/2026
	Peinture et réparation des caissons de déchèteries	4 ans	CMBC (14)	33 975,00 €	07/07/2026
	GESTION DES CHRONOTACHYGRAPHES	-	ZF Digital	574,50 €	-
	ACQUISITION DE CAISSONS AMOVIBLES	-	CTI BA	60 750,00 €	03/12/2025
	Location de boitiers de géolocalisation	-	TARGA VIASAT	532,80 €	01/01/2026
	Transfert transport sélectif secteur Sud	4 ans	GDE REVIVAL (14)	199 564,08 €	31/01/2026
TRI SÉLECTIF	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Sud	4 ans	SPHERE (50)	544 664,12 €	31/01/2026
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Nord	5 ans	PAPREC (35)	1 251 808,39 €	31/01/2026
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Centre	5 ans	SPHERE (50)	317 973,19 €	31/01/2026



Retrouvez d'avantage d'informations sur www.seroc14.fr

